# MASTER 1

# Mutation des territoires urbains et développement intégré des littoraux

## Année 2012-2013

Master **Mutation des territoires urbains et développement intégré des littoraux**
Université du Littoral-Côte d'Opale
189 b avenue Maurice Schumann B.P. 5526 - 59379 Dunkerque
Tél : 03.28.23.76.69 - Fax : 03.28.23.76.52 - http://mutudil.univ-littoral.fr

## SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE DU MASTER....3

2. ORGANISATION GENERALE DES COURS....5

3. CALENDRIER UNIVERSITAIRE....7

4. LES SPECIFICITES DU MASTER....8

5. PRESENTATION DES CONTENUS PEDAGOGIQUES....9

6. LE STAGE ET LE MEMOIRE....30

7. LISTE DES ENSEIGNANTS QUALIFIES POUR DIRIGER LE MEMOIRE....35

8. EXEMPLES DES STAGES EFFECTUES PAR LES ETUDIANTS....36

9. LISTE DES INTERVENANTS....40

10. SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (SUAIO IP)....41

12. L'ASSOCIATION ETUDIANTE DIT'L....42

13. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES....43

# 1. PRESENTATION GENERALE DU MASTER

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le master MUTUDIL forme des professionnels capables de maîtriser la chaîne d'élaboration des programmes territoriaux (définition d'objectifs, élaboration de diagnostics, conception de projets, programmation, mise en œuvre, évaluation) lesquels portent sur l'ensemble des champs concernés (culturel, touristique, social, urbain, environnemental, etc.) couvrant différentes échelles spatiales et temporelles. Le Master prépare des développeurs et des gestionnaires des territoires. La formation appelle ainsi à une solide culture générale et à une culture technique spécifique.

Le Master MUTUDIL s'inscrit dans la Mention "Territoires, culture, tourisme et dynamiques transfrontalières" qui comporte trois autres Masters :

- Culture, création artistique et développement du territoire (Dunkerque)
- Langues appliquées et développement des territoires transfrontaliers (Dunkerque)
- Tourisme littoral et dynamiques transfrontalières (Boulogne)

Tout étudiant du Master MUTUDIL peut choisir un enseignement d'ouverture proposé par l'un ou l'autre des quatre Masters composant la Mention. Cette possibilité permet à l'étudiant d'affirmer une compétence qu'il pourra faire valoir lors de sa démarche d'insertion professionnelle auprès des employeurs privés ou publics.

## DEBOUCHES

Le master offre des débouchés vers les collectivités territoriales (municipalités, intercommunalités, départements, régions), les services de l'État (Services maritimes, DDTM, DREAL…), les offices publics d'aménagement, les équipements culturels, les sociétés d'économie mixte, les bureaux d'étude privés, les organismes transrégionaux et transfrontaliers, le secteur associatif impliqué dans les projets de développement du territoire et du littoral.

## PARTENAIRES

La formation bénéficie du soutien d'une cinquantaine de structures professionnelles qui accueillent les étudiants en stage, proposent des sujets d'étude (projet NEMO en M1 et atelier du M2 notamment) ou participent directement aux enseignements. Ces organisations sont des collectivités territoriales, services de l'État, agences d'urbanisme, bureaux d'étude privés, organismes transrégionaux et transfrontaliers, associations dans le domaine du développement territorial…

Ces organisations sont locales (Côte d'Opale) et régionales (Nord-Pas de Calais) mais également nationales et internationales. La formation profite en effet de sa situation géographique (proximité de l'Angleterre et de la Belgique).

## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Peuvent faire acte de candidature les étudiants titulaires d'une Licence en Sciences Humaines et Sociales :géographie, aménagement, sociologie, sciences économiques, gestion, histoire ou droit (liste non exhaustive).

Les étudiants ayant une licence hors SHS et les étudiants titulaires d'un diplôme étranger (hors Union Européenne) doivent demander la validation de celui-ci auprès des services de la scolarité (scol-ve@univ-littoral.fr). Les dossiers sont à télécharger sur http://www.univ-littoral.fr/formation/inscription/validation_etudes_dap.htm et à remettre entre débout mars et mi-mai pour un rentrée en septembre.

## EQUIPE DE DIRECTION

### Directrices de la formation:

- Iratxe Calvo-Mendieta (responsable du M1) : Maître de Conférences en Économie (i.calvo@univ-littoral.fr)
- Anne-Peggy Hellequin (responsable du M2) : Maître de Conférences en Géographie-Aménagement (aph@univ-littoral.fr)

**Secrétaire de la formation** : Jocelyne Aubert (secr-dt@univ-littoral.fr)

## 2. ORGANISATION GENERALE DES COURS

### Master 1 – Semestre 1

| | Enseignants | COEF | ECTS | Heures |
|---|---|---|---|---|
| **UE 1 : Outils Généraux** | | | | |
| Anglais | L. Hocquez | 1 | 2 | 18 |
| Néerlandais | M. Duvoskeld | 1 | 2 | 18 |
| Comptabilité (mutualisé avec C, L) | B. Catez | 1 | 2 | 18 |
| Expression graphique | O. Cohen | 1 | 2 | 15 |
| Recherche documentaire | A. de Maupeou | | | 4 |
| Méthodologie de la recherche | I. Calvo-Mendieta | | | 6 |
| Recherche de stage | F. Coutel | | | 9 |
| **UE 2 : Outils spécifiques** | | | | |
| Insertion professionnelle | ULCO | 1 | 2 | 25 |
| Anglais | C. Gaillard | 1 | 2 | 18 |
| Techniques de questionnaires et d'entretiens | J. Boissonade / H. Flanquart | 1 | 2 | 24 |
| Sources et analyse de données | A.P. Hellequin / S. Guerini/ H. Flanquart | 1 | 2 | 20 |
| SIG | M. Dufour | 1 | 2 | 15 |
| **UE 3 : Approches fondamentales** | | | | |
| Sociologie des territoires | J. Boissonade | 1 | 2 | 20 |
| Économie régionale et urbaine | S. Valcke | 1 | 2 | 20 |
| Géographie du littoral | M. Ruz/ V. Herbert | 1 | 2 | 20 |
| **UE 4 : Politiques publiques territoriales** | | | | |
| Politiques publiques locales (mutualisé avec EGEDD) | S. Valcke | 1 | 3 | 18 |
| Aménagement du littoral **ou** | C. Rufin-Soler | 1 | 3 | 15 |
| Aménagement urbain | A.P. Hellequin | 1 | 3 | 15 |
| **Total semestre 1** | | | **30** | **265** |

# Master 1 – Semestre 2

| | Enseignants | COEF | ECTS | Heures |
|---|---|---|---|---|
| **UE 5 : Collectivités territoriales et dynamiques européennes** | | | | |
| Administration territoriale (Mutualisé C,L) | S. Frère | 1 | 2 | 15 |
| Dynamiques euro régionales et transfrontalières (Mutualisé avec T, L) | S. Duhamel / N. Cos | 1 | 2 | 12 |
| **UE 6 : Méthodologie de projet et aide à la décision** | | | | |
| Méthodologie de projet | P. Duponchel | 1 | 2 | 15 |
| Aménagement du territoire | I. Calvo | 1 | 2 | 15 |
| Projet transversal (NEMO) | P. Duponchel | 1 | 2 | 10 |
| **UE 7 : Politiques publiques territoriales** | | | | |
| Espaces et service public | C. Gibout | 1 | 3 | 15 |
| Politiques portuaires **ou** | J.M. Joan | 1 | 3 | 15 |
| Politiques de la ville comparées | J. Boissonade | 1 | 3 | 15 |
| **UE 8 : Risques : aléas naturels ou environnementaux** | | | | |
| Risques et territoires | A. Le Blanc / S. Frère | 1 | 3 | 15 |
| Dynamique naturelle des littoraux **ou** | M. Ruz | 1 | 3 | 15 |
| Pollution et environnement urbain | S. Frère | 1 | 3 | 15 |
| **UE 9 d'ouverture (1 UE au choix parmi les 4 suivantes)** | | | | |
| **- UE Préparation aux concours de la fonction publique (proposée par le Master Mutudil)** | | | | |
| Méthodologie de l'oral et dissertation | Enseignants | 1 | 1 | 20 |
| Connaissance des institutions | S. Delatte | 1 | 1 | 10 |
| **- UE Interventions artistiques et transformations urbaines (proposée par le Master "Culture")** | | | | |
| Art et espace public | S. Gravereau / M.T. Champesme | 1 | 1 | 20 |
| Culture participative | E. Vinchon | 1 | 1 | 10 |
| **- UE Structures politiques et économiques transfrontalières (proposé par le Master "Langues")** | | | | |
| Structures politiques des pays de langue anglaise, de la Belgique et des Pays Bas | | 1 | 1 | 10 |
| L'entreprise et les structures économiques des pays de langue anglaise | | 1 | 1 | 10 |
| L'entreprise et les structures économiques de la Belgique et des Pays Bas | | 1 | 1 | 10 |
| **- UE Environnement du tourisme (à Boulogne-sur-Mer) (proposé par le Master "Tourisme")** | | | | |
| Tourisme soutenable et capacités d'accueil | | 1 | 2 | 15 |
| Tourisme et risques | | 1 | 2 | 15 |
| **Total semestre 2** | | | **30** | **157** |

## 3. CALENDRIER UNIVERSITAIRE

L'année universitaire comporte 28 semaines suivies de 3 mois de stage professionnel.

La présence des étudiants est indispensable à la rentrée en septembre afin de commencer le travail effectivement.

Attention, les dates peuvent être modifiées en fonction des projets.

**Accueil des étudiants (pré-rentrée)** : lundi 10 septembre 2012 à 14h30

**Journées d'intégration** : mardi 11 - jeudi 13 septembre 2012

**Début des cours** : lundi 17 septembre 2012

**Examens 1er semestre** : du lundi 3 au vendredi 7 décembre 2012

**Présentation de l'état d'avancement du projet NEMO** : vendredi 14 décembre 2012

**Congés universitaires de Noël :** du samedi 22 décembre après les cours au lundi 7 janvier 2013 matin

**Date limite de retour des dossiers écrits** : lundi 7 janvier 2013

**Journée Portes Ouvertes** : 9 février 2013

**Examens 2ème semestre :** du lundi 18 au vendredi 22 février 2013

**Soutenance du projet NEMO** : vendredi 22 mars 2013

**Voyage d'études** : du lundi 25 au vendredi 29 mars 2013

**Stage** : du 2 mars au 21 juin 2013

**Soutenances de stage** : du lundi 1 au mercredi 3 juillet 2013

## 4. LES SPECIFICITES DU MASTER

Fidèle à sa vocation interdisciplinaire et afin de dépasser les formules classiques d'enseignement, le Master MUTUDIL a développé une série d'outils et d'innovations pédagogiques, destinés à développer les compétences des étudiants, qu'il s'agisse de mises en situation professionnalisantes qui vont conduire au stage de fin d'année (3 mois en M1 et 5 à 6 mois en M2) ou d'initiatives visant à ouvrir le Master sur des problématiques connexes à celle traitées en propre.

**Le projet « NEMO » :**

Le projet NEMO est un projet transversal commun à tous les étudiants de première année. Chacun d'entre eux travaille un des aspects d'une problématique qui es proposée par l'&équipe enseignante. Tous les étudiants de M1 s'associent dans la réflexion et rédigent un mémoire qui est soutenu collectivement en fin d'année.

Ce projet est donc transversal :

- Entre les étudiants, préparant par-là à l'atelier de deuxième année ;
- Entre les enseignements eux-mêmes, conduisant à une plus grande cohérence de la formation.

**Les Journées d'intégration :**

Le nombre d'étudiants du Master est volontairement limité à un petit groupe. Les journées d'intégration permettent de poser les premiers jalons d'une solidarité entre les étudiants, qui va se révéler être une condition indispensable de leur réussite personnelle.

Elle permet en outre d'aborder des territoires et des problématiques inédites qui vont rester le plus souvent comme une expérience commune, partageable ensuite par les étudiants.

**Le Voyage d'études :**

Préparé en partenariat avec l'association des étudiants du Master Mutudil (Association DITL), ce voyage combine la découverte d'une ville ou d'une région -à l'étranger ou en France- et la rencontre avec des questions territoriales (environnement, politique publique…) et des professionnels locaux qui vont se proposer d'y répondre.

Les étudiants sont responsables de l'organisation et du déroulement du voyage. Les enseignants veillent à la bonne tenue scientifique des activités et des rencontres proposées.

# 5. PRESENTATION DES CONTENUS PEDAGOGIQUES

## SEMESTRE 1

## U.E. 1 OUTILS GENERAUX

| | |
|---|---|
| Cours | **ANGLAIS (18 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Laura Hocquez : laura.hocquez@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | OBJECTIFS DU COURS :<br>Entraîner les étudiants à la compréhension d'un document écrit.<br>Entraîner les étudiants à la compréhension d'un document audio ou vidéo de type CLES ou TOEIC, donc sur une thématique générale.<br>Travailler l'expression orale et écrite par la présentation d'un travail d'analyse de document ainsi que la prise de parole en continu sur un thème spécifique.<br>Préparer les étudiants à l'obtention d'une certification à l'issue du master (CLES, TOEIC).<br>PLAN DU COURS :<br>Compréhension écrite : présentation d'un article, justifications des réponses aux questions de compréhension, traduction.<br>Compétence grammaticale : exercices sur des points en rapport avec le texte étudié. Phrases prises dans le contexte du document abordé.<br>Expression orale ou écrite : à partir d'un thème susceptible d'ouvrir un débat. |
| Bibliographie | Tout extrait de la presse des pays anglophones abordant des thèmes généraux et transversaux (ex. The International Herald Tribune, Newsweek, etc.)<br>Ouvrages divers liés à l'anglais dans le monde du travail, l'environnement, etc.<br>Sites du CLES et du TOEIC. |
| Contrôle des connaissances | Examen terminal écrit |

| | |
|---|---|
| Cours | **NEERLANDAIS (18 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Eric Duvoskeldt |
| Plan du cours | Ce cours vise à donner, dans la mesure de l'horaire attribué, une connaissance du fonctionnement de la langue néerlandaise. L'accent sera mis sur la possibilité d'une acquisition passive de la langue à l'aide de comparaisons avec l'anglais.<br>Des points de civilisation seront également abordés en fonction des besoins des étudiants. |
| Bibliographie | VAN PASSEL, Frans, *40 leçons pour parler néerlandais*, Presses Pocket, 2009. (Un livre, 2 Cd Audio)<br>Polys distribués en cours. |
| Contrôle des connaissances | Une épreuve écrite terminale. |

| | |
|---|---|
| Cours | **COMPTABILITE (18 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Bruno CATEZ |
| Plan du cours | Transmettre aux étudiants des notions de gestion utilisables dans le montage de projets et dans l'administration des institutions.<br>Programme :<br>Les objectifs de la comptabilité, le système comptable<br>Les documents de synthèse : compte de résultat et bilan<br>Les immobilisations, notions sur les amortissements, les charges et les produits,<br>Notions sur la TVA et la rémunération du personnel<br>Notions de comptabilité de gestion, budgets |
| Bibliographie | Sera communiquée en cours |
| Contrôle des connaissances | Exercices et questions de cours d'une durée de 2 heures |

| | |
|---|---|
| Cours | **EXPRESSION GRAPHIQUE (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Olivier COHEN : olivier.cohen@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Ce cours a comme objectif de donner aux étudiants les outils pour traduire graphiquement leurs informations géographiques en respectant des règles simples de sémiologie graphique. Il abordera les points suivants :<br>1. Les diagrammes en géographie : quels types de graphique choisir pour représenter l'information statistique (par exemple avec Microsoft Excel ou Open Office Calc)<br>2. Les cartes choroplèthes : comment transposer l'information chiffrée sur une carte aisément intelligible (prévoir papier blanc et matériel de dessin : crayons et feutres de couleurs, etc.)<br>Ce cours s'articule étroitement avec celui de « Systèmes d'Information Géographique ». |
| Bibliographie | ANDRÉ, A., 1980. *L'expression graphique : cartes et diagrammes*. Masson, collect. Géographie, Paris, 224 p. + 13 planches.<br>BÉGUIN, M & PUMAIN D., 2010. *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie*. A. Colin, collect. Cursus, 3ème édition, Paris, 255 p.<br>BERTIN J., 1999. *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes*. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences, Paris, 431 p.<br>BLIN E. & BORD J.P., 1993. *Initiation géo-graphique ou comment visualiser son information*. SEDES, Paris, 284 p.<br>BRUNET R., 1987. *La carte, mode d'emploi*. Paris, Fayard/Reclus, 270 p.<br>DENÈGRE J. (éd.), 2005. *Sémiologie et conception cartographique*. Hermès/Lavoisier, collect. ENSG-IGN, Paris, 274 p.<br>LE FUR A., 2007. *Pratiques de la cartographie*. A. Colin, collect. 128, Paris, 128 p.<br>PODEVIN, D., 1999. *La carte moyen d'action*. Ellipses, Paris, 200 p.<br>STEINBERG, J. 2002. *Cartographie, Système d'Information Géographique et télédétection*. A. Colin, collect. Campus, Paris, 160 p.<br>ZANIN C & TRÉMOLO M-L., 2003. *Savoir faire une carte. Aide à la conception et à la réalisation d'une carte thématique univariée*. Belin sup, collect. Géographie, Paris, 200 p. |

| | |
|---|---|
| Contrôle des connaissances | Un rapport individuel à rendre pour la fin du semestre. |

| | |
|---|---|
| Cours | **RECHERCHE DOCUMENTAIRE (4 H), METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE-(6 H) ET RECHERCHE DE STAGE (9 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Anne de Maupeou :<br>Iratxe Calvo-Mendieta : i.calvo@univ-littoral.fr<br>François Coutel : francois.coutel@ville.gouv.fr |
| Plan du cours | Méthodologie de la recherche :<br>Ce cours a comme objectif d'aider les étudiants dans la rédaction de leur mémoire, essentiellement du point de vue méthodologique.<br>Après des rappels sur les méthodes de recherche et d'exposition, le contenu aidera les étudiants dans le choix de leur sujet, leur méthode de recherche ainsi que dans l'élaboration de leur problématique.<br>On insistera sur des aspects comme le choix d' un sujet, la construction d'une problématique, mais aussi sur la lecture et l'utilisation des textes scientifiques, l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte, la bibliographie ou la présentation écrite (aspects formels du document) et orale (soutenance). Un accent particulier sera mis sur le plagiat et ses conséquences. |
| Bibliographie | |
| Contrôle des connaissances | La note du cours « Recherche documentaire » correspondra à 10 % de la note finale du mémoire |

## UE 2 – OUTILS SPECIFIQUES

| | |
|---|---|
| Cours | **INSERTION PROFESSIONNELLE (25 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Maïté AMRANI NUNEZ – maite.amrani@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | L'unité consacrée à l'insertion professionnelle est un module permettant de mener une réflexion sur les atouts et compétences de l'étudiant et sur son propre marché de l'emploi afin de mettre en œuvre son projet personnel et professionnel et bien démarrer une recherche d'emploi ou de stage.<br>Méthode de travail :<br>Les méthodes utilisées sont le travail en sous-groupe et les échanges entre les participants et les animateurs. Un travail individuel sera demandé entre chaque séance.<br>Séance 1 : (durée 3 heures)<br>Atelier de travail sur le thème du Bilan : travail individuel portant sur l'appropriation de ses acquis en termes de savoirs théoriques en compétences pratiques, directement utilisables sur le marché de l'emploi.<br>Séance 2 : (durée 3 heures)<br>Atelier de travail sur le thème du Bilan : travail de mise en valeur et de présentation d'une réalisation de l'étudiant. Détermination et illustration de traits de personnalité.<br>Atelier de travail sur le thème du Projet : les étudiants doivent ensuite identifier leurs valeurs et motivations et élaborer leur projet professionnel à l'aide d'annonces d'offres d'emploi qu'ils ont trouvées |

| | |
|---|---|
| | passées au crible à l'aide d'une grille de lecture<br>Séance 3 : (durée 3 heures) (en groupe de 12 étudiants maximum)<br>Atelier de travail sur le thème du marché : un travail mené sur le marché de l'emploi : entreprises, secteurs d'activité, fonctions et postes exercés à l'aide du fond documentaire des centres du SUAIO.<br>Séance 4 : (durée 1,5 heure) (en groupe de 12 étudiants maximum)<br>Présentation du projet professionnel et du plan d'action à réaliser pour chaque étudiant.<br>Séance 5 : (durée 3 heures)<br>Atelier de travail sur la lettre de motivation et le CV : conseils sur la rédaction des outils de candidature, règles à respecter sur la forme et le fond.<br>Atelier de travail sur l'entretien et le recrutement.<br>Séance 6 : durée 3 heures<br>Relecture des CV de chaque étudiant<br>Séance 7 : Simulations d'entretien : environ 1 heure par étudiant<br>Entrainement à l'entretien d'embauche avec une simulation individuelle d'entretien<br>Séance 8 : Débriefing des simulations d'entretien |
| Bibliographie | |
| Contrôle des connaissances | Note de participation (5 points) et dossier à réaliser et à présenter à l'écrit ou à l'oral (15 points) |

| | |
|---|---|
| Cours | **ANGLAIS SPECIFIQUE (18 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Cyrille Gaillard : gaillard.cyrille@hotmail.fr |
| Plan du cours | |
| Bibliographie | |
| Contrôle des connaissances | |

| | |
|---|---|
| Cours | **TECHNIQUES DE QUESTIONNAIRE ET D'ENTRETIEN (24 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Jérôme Boissonade : jerome.boissonade@univ-littoral.fr<br>Hervé Flanquart : hflanquart@yahoo.fr |
| Plan du cours | Connaître les principales règles et techniques de l'enquête sociologique par questionnaire.<br>TECHNIQUES DE QUESTIONNAIRE :<br>La technique de l'enquête par questionnaire : la problématique, les hypothèses, l'échantillonnage, les différents types de questions, etc.<br>Réalisation d'un questionnaire, sous SPHINX, en lien avec le thème de NEMO de l'année.<br>Passation du questionnaire et enregistrement des données recueillies (exercice en situation réelle)<br>TECHNIQUES D'ENTRETIEN :<br>Trois entretiens à réaliser individuellement vont rythmer le travail :<br>1. Entretien croisé entre étudiants<br>2. Entretien avec une personne éloignée<br>3. Entretien lié à la problématique NEMO.<br>Le but sera de réaliser un texte qui démontre en quoi l'interviewé apporte des éléments de réponse à la problématique choisie.<br>Un guide méthodologique sera communiqué, un suivi régulier permettra d'orienter les étudiants et des textes de référence leur permettront de |

| | |
|---|---|
| | saisir les différents enjeux de la pratique de l'entretien. |
| Bibliographie | Jean-Claude COMBESSIE, *La méthode en sociologie,* Paris, La Découverte, 2007<br>François DE SINGLY, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan 2008<br>BERTHIER N. (2000), *Les techniques d'enquêtes : méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, Cursus Sociologie, Paris, 254p.<br>GHIGIONE R. et MATALON B. (1998), *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique,* Armand Colin, Collection U, Paris 301 P ;<br>RIANDEY B. (1989), *Un échantillon probabiliste de A à 2 : l'exemple de l'enquête. Peuplement et dépeuplement de Paris* (INED 1986) Dossiers et Recherches n°22 Janvier 1989, Paris, 46 p.<br>BLANCHET A. (1987) *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales,* Dunod, Paris<br>JAVEAU C. (1982) *L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien,* Editions de l'Université de Bruxelles, 137 p.<br>DEROO M. et DUSSAIX A.M. (1980) *Pratique et analyse des enquêtes par sondage,* Presses universitaires de France, 302 p. |
| Contrôle des connaissances | Note collective à partir du travail réalisé et écrit de 1h30 sans document autorisé<br>Partie entretien : contrôle continu par la réalisation de compte-rendu d'entretiens. En cas de rattrapage dans cette matière « entretien », il s'agira dee réaliser un nouvel entretien |

| | |
|---|---|
| Cours | **SOURCES ET ANALYSE DES DONNEES (20 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Anne-Peggy Hellequin : aph@univ-littoral.fr<br>Sylvain Guerini<br>Hervé Flanquart : hflanquart@yahoo.fr |
| Plan du cours | Aujourd'hui, il y a de la part des instances gouvernementales et gestionnaires, mais aussi du citoyen, une forte demande d'expertise, une demande qui s'adresse directement aux sciences sociales. Les données sont nombreuses et multiples, leur collecte s'est généralisée et diversifiée, fichiers administratifs, enquêtes et entretiens. En parallèle, la révolution informatique a favorisé le stockage et le traitement toujours plus rapide des bases de données toujours plus importantes par taille. Il faut désormais gérer et exploiter au mieux ces « gisements ».<br>Ce cours apporte un éclairage sur les différentes sources disponible aujourd'hui en sciences sociales, avec une analyse plus poussée du recensement français, un regard sur la façon dont ces données sont construites, et leur mode d'exploitation. La question juridique sera également abordée (partage des données et implications juridiques.<br>Séance 1 : Sciences sociales et leur données (TD :ONU, Eurostat)<br>Séance 2 : INED<br>Séance 3 : Produits INSEE : thèmes, formes et niveaux géographiques<br>Séance 4 : Données INSEE (Portrait des régions, RGP, Sirène…)<br>Séance 5 : Statistique agricole (Agreste et RGA) |
| Bibliographie | Liste d'ouvrages, de revues et d'articles seront remis lors de la première séance |
| Contrôle des connaissances | Evaluation sur dossier |

| | |
|---|---|
| Cours | **SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) (15 H)** |
| Année | Master 1 |

| | |
|---|---|
| Enseignants | Mathias Dufour : m.dufour@agur-dunkerque.fr |
| Plan du cours | Sensibiliser les étudiants au rôle des SIG dans le processus de connaissance du territoire.<br>Acquérir un vocabulaire SIG commun.<br>Etre en capacité de manipuler des bases de données et des outils SIG afin d'exploiter au mieux l'Information Géographique dans des processus d'aide à la décision.<br>Appréhender et évaluer une problématique territoriale et de la traiter grâce au SIG<br>Etre en capacité de conduire un projet SIG au sein d'une structure ou d'une organisation.<br>Disposer d'une bibliographie la plus large possible.<br>CONTENU DU COURS :<br>Un apport théorique<br>Un apport technique<br>- présentation et apprentissage des fonctions des logiciels SIG<br>- manipulation et production de données géographiques<br>- analyse spatiale<br>- cartographie |
| Bibliographie | Fiches techniques SIG (www. cnig.fr), géorezo (http ://georezo.net)<br>PORNON Henri, les SIG, Hermès, 1992<br>PORNON Henri, Système d'Informations Géographiques, de concepts aux réalisations, Hermès, 1991<br>ESSAVAZ-ROULET M., la mise en œuvre d'un SIG dans les collectivités territoriales, dossiers d'expert, 2005<br>BENSOUSSAN Alain, les SIG et le droit, HERMES, 1995 280 p.<br>ECOBICHON Claude, Information géographique, nouvelles techniques, nouvelles pratiques, Hermès<br>ROUET Paul, les données dans les Systèmes d'Information Géographiques, Hermès, 1991 |
| Contrôle des connaissances | Contrôle continu sous la forme d'un contrôle des connaissances ou d'un projet SIG appréhendant une problématique territoriale |

## U.E. 3 – APPROCHES FONDAMENTALES

| | |
|---|---|
| Cours | **SOCIOLOGIE DES TERRITOIRES (20 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Jérôme Boissonade : jerome.boissonade@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Cet enseignement vise à donner un cadre théorique aux notions et concepts territoriaux que les étudiants seront amenés à utiliser dans le reste de leur formation. Il met d'abord en discussion la conception du territoire comme résultant d'une appropriation de l'espace, puis celle articulant toute construction territoriale aux mobilités qui la traversent. Cette double entrée permet de considérer le territoire comme identitaire, relationnel et historique, mais révèle aussi les recompositions culturelles, politiques, économiques et sociales dont il est l'objet. Suivant les séances, le cours magistral s'appuie sur la tradition sociologique urbaine, des expériences d'aménagement urbain ou des réflexions plus générales. Les séquences de TD alterneront les types de support et d'exercices (vidéo, analyses de recherches de terrain, travaux de groupe, dossiers individuels, etc.). Aidés par l'enseignant, les étudiants auront pour tâche d'intervenir en cours magistral afin de proposer des liens entre ce dernier et les exemples vus lors des séquences de TD. |

| | |
|---|---|
| | **A. Appropriations et territoires**<br>L'Appropriation<br>Les enjeux de l'appropriation<br>De l'apprentissage à l'attachement<br>De la propriété à l'appropriation<br>De l'usage au contrôle<br>Des inégalités d'appropriation aux rapports de pouvoir<br>Espace social (perçu, conçu, vécu)<br>La notion d'appropriation : une critique du territoire ?<br>**B. Territoires et identités**<br>Interculturalisme<br>Quête identitaire<br>L'interculturalisme comme action publique et demandes de visibilité<br>Culture et aménagement urbain<br>Lieux publics ?<br>**C. Territorialisations**<br>La mémoire collective et l'espace<br>La civilisation des mœurs<br>Territorialisations<br>**D. Chicago ou les territoires du citadin**<br>De l'étranger au citadin<br>L'Ecole de Chicago<br>Du gang aux régions morales<br>Mosaïque et engagement<br>Epilogue<br>**E. Territorialisations et mobilités**<br>Histoire sociale de la mobilité<br>Ville émergente<br>Mobilité<br>Réseaux |
| Bibliographie | GRAFMEYER Y (1995) *Sociologie urbaine*, Paris Nathan<br>GRAFMEYER Y. JOSEPH I. (1984) *L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine,* Paris, Aubier<br>LEFEBVRE H. (1974) *La production de l'espace* Paris, Anthropos<br>SEGAUD M., BRUN J, DRIANT J.C. (2003) *Dictionnaire de l'habitat et du logement,* Paris, Armand Colin |
| Contrôle des connaissances | Examen intermédiaire<br>Examen final |

| | |
|---|---|
| Cours | **ECONOMIE REGIONALE ET URBAINE (20 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Simone Valcke : simone.valcke@hotmail.fr |
| Plan du cours | Approcher les principaux courants théoriques de l'économie spatiale, étudier les concepts essentiels et comprendre les problématiques actuelles de l'aménagement du territoire en général, et de celui des agglomérations urbaines en particulier.<br>Introduction : La notion d'espace dans la pensée économique<br>CHAPITRE I / La dimension économique de l'espace : concepts et problématiques<br>CHAPITRE II / Les grandes questions de l'économie spatiales :<br>- Localisation des activités et concurrence spatiale<br>- Les SPL : districts industriels, technopoles, pôles de compétitivité<br>- Réseaux et gouvernance<br>CHAPITRE III / Le développement économique régional<br>- Analyse théorique : théorie de la base économique |

| | |
|---|---|
| | - Le développement local : modèle ou modalité ?<br>- Les politiques de développement régional<br>- La question des inégalités spatiales<br>CONCLUSION : conséquences de l'évolution des politiques d'aménagement du territoire |
| Bibliographie | AURAY J.P. et al. 1994, *Encyclopédie d'économie spatiale* Economica<br>AYDALOT P. 1995, *Economie Régionale et Urbaine* Economica<br>CAMAGNI R., 1996, *Principes et modèles de l'économie urbaine,* Economica<br>COURET C., 2008, *L'économie territoriale,* PUG<br>DERYCKE P., 1992 *Espaces et dynamiques territoriales* Economica<br>PECQUEUR B., 1996, *Dynamiques territoriales et mutations économiques,* L'HARMATTAN<br>PECQUEUR B., ZIMMERMANN J.B., 2004, *Economie et proximité* L'HARMATTAN<br>POLESE M., 2005, *Economie urbaine et régionale,* Economica<br>TEBOUL R. 2000, *La question urbaine dans l'histoire de la pensée économique* L'HARMATTAN<br>VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'archipel* PUF |
| Contrôle des connaissances | Examen écrit : dissertation |

| | |
|---|---|
| Cours | **GEOGRAPHIE DU LITTORAL (20 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Vincent Herbert: vhlittoral@orange.fr<br>Mylène Ruz : ruz@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Cet enseignement vise à apporter aux étudiants du master les bases de la géographie du littoral. L'approche est spécifiquement géographique et ouvre sur les spécificités de la discipline (approche spatialisée et systémique notamment). Les cours sont assurés par un enseignant-chercheur spécialisé dans l'étude des littoraux et sont illustrés par des études de cas.<br>L'espace littoral est un « espace de vie » humanisé, transformé et mis en valeur par des sociétés humaines (Bruyelle *et al. 1998)*. Le géographe B.Bousquet (1990) distingue trois dimensions du littoral : le littoral de nature, sous la dépendance de la dynamique et de l'énergie du milieu, le littoral d'*oekoumène,* habité et mis en valeur par l'homme et le littoral d'institution que régissent les textes législatifs et réglementaires. D'après J.P. Corlay (1995), le littoral doit être appréhendé comme un système aux éléments multiples, dont les deux composantes principales sont d'une part, l'écosystème, c'est-à-dire un milieu aux potentialités diverses et aux contraintes très fortes et, d'autre part, le socio-système combinaisons de facteurs qui relèvent de la société. La dynamique du système résulte d'interactions complexes entre la dynamique naturelle et la dynamique sociale. La dynamique du système est constitué par les acteurs sociaux développant, à terre ou en mer, des pratiques dessinant des itinéraires et des territoires en fonction de projets et de stratégies spatiales qui s'appuient sur des représentations et s'inscrivent dans un cadre juridique, le droit du littoral. Le littoral peut ainsi appréhendé comme un éco-socio-système. La relation homme-nature est de ce fait au cœur de la définition géographique de l'espace littoral. |
| Bibliographie | BAVOUX J. 1997 : Les littoraux français. A. Colin, 268p.<br>BOUSQUET B. 1990 : Définition et identification du littoral contemporain. *Revue Juridique de l'Environnement,* 4/1990, p. 451-468 |

| | |
|---|---|
| | BRUYELLE P., CARRE F., DEWAILLY J.M., FLAMENT E., MARCADON J., MIOSSEC A., THUMERELLE P.J., VIGARIE A, 1998 :*Les littoraux, Espace de vie ,* SEDES, coll. Diem, n°23<br>CABANNE C., CHAUSSADE J., CORLAY J.P., MIOSSEC J.M., PINOT J.P., 1998 : *Géographie humaine des littoraux maritimes*. CNED, SEDES Concours, 471 p.<br>CORLAY J.P., 1995, Géographie sociale, géographie du littoral, *Norois,* tome 42 n°165, p.247-265 ; DUMORTIER B. (coord), 1998 : *Les littoraux maritimes : milieux, aménagements, sociétés* .Edition Du Temps. 160 p.<br>MARCADON J, CHAUSSADE J. , DESSE R.P. et PERON P. 1999 : *L'espace littoral, approche de géographie humaine*. Presses Universitaires de Rennes, 220 p.<br>MIOSSEC A., 1998 : *Les littoraux, entre nature et aménagement*. SEDES, coll. Campus Géographie. 192 p. (89 F)<br>NOIN D., 1999 : La population des littoraux du monde. *L'information géographique,* n°2-1999 p.65-73<br>PASKOFF R., 1993 : *Côtes en danger* Masson, collection Pratiques de la Géographie, 250 p.<br>PASKOFF R., 1998 : *Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution*. » 3ème édition, MASSON, Collection Géographie, 260 p.<br>PASKOFF R., 2001 : *L'élévation du niveau de la mer et les espaces côtiers*. Institut Océanographique, 190 p.<br>PINOT J.P. 1998, : *La gestion du littoral* Tomes 1 et 2 : *Littoraux tempérés* Institut Océanographie, 400 et 360 p.<br>PIRAZZOLI, P.A., 1993 : *Les littoraux*. Nathan, collection Géographie d'aujourd'hui 191 p.<br>ROBIN M., VERGER F. 1996. Pendant la protection, l'urbanisation continue. *Les Ateliers du Conservatoire du Littoral,* n° 13, 48p.<br>WACKERMANN G. , HUETZ de LEMPS C., et HUSSON J.P. (dir), 1998, *Géographie humaine des littoraux maritimes,* Ellipses, 143 p. |
| Contrôle des connaissances | |

## U.E. 4 – POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

| | |
|---|---|
| Cours | **POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES (18 H)** Mutualisé avec Master EGEDD) |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Simone VALCKE : simone.valcke@hotmail.fr |
| Plan du cours | Donner aux étudiants une bonne connaissance des notions fondamentales de l'économie publique, ainsi que des principales problématiques étudiées par différents auteurs ; Proposer ensuite une approche concrète et actuelle des politiques locales en France dans le cadre de la décentralisation ; et enfin analyser des exemples de politiques locales « transversales » : la politique de la ville en fournira le contexte<br>Chapitre 1 : Concepts et courants théoriques :<br>- La justification de l'action publique<br>- Des biens collectifs aux BPL<br>- Les problématiques essentielles : répartition, localisation et financement des BPL<br>Chapitre 2 : Orientations de politiques publiques locales :<br>- Les grandes tendances récentes<br>- La décentralisation et ses conséquences (aperçu du projet de |

| | |
|---|---|
| | réforme actuel des collectivités territoriales<br>Chapitre 3 : La politique de la ville :<br>- Les évolutions récentes (rappel historique)<br>- Les nouveaux principes de l'urbanisme durable<br>- Les contradictions de la « ville durable » |
| Bibliographie | DERYCKE P. GILBERT G. 1988 *Economie publique locale* Economica<br>FALZON M. 1996 *Les interventions économiques des collectivités locales* Crédit local de France<br>MARCHAND M.J. 1999 : *L'économie de la décentralisation* P.U. de Rennes<br>PECQUEUR B. 1999 *Le développement local,* Syros<br>MERLIN, 2077, *L'aménagement du territoire en France* La documentation française N° 5251<br>COZE 2000 *L'émergence d'une nouvelle organisation territoriale locale*<br>DATAR A. Anderson, M. Baron, 2003, La politique de la ville ASH<br>PORTAL F. 2002 *La planification stratégique dans les collectivités territoriales* LGDJ |
| Contrôle des connaissances | Ecrit (2 h) : dissertation ou plan détaillé rédigé |

| | |
|---|---|
| Cours | **AMENAGEMENT DU LITTORAL (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Caroline Rufin-Soler – rufin@univ-littoral.fr<br>+ un conférencier |
| Plan du cours | Cet enseignement vise à connaître les principes de l'aménagement du littoral en France. Il se partage entre des enseignements universitaires s'appuyant sur des études de cas et sur l'intervention de plusieurs professionnels impliqués dans cette politique notamment dans la préservation des espaces naturels.<br>Depuis le début des années 1970 (Piquart 1973), les politiques d'aménagement du territoire français ont pris en compte les enjeux et les spécificités du littoral.<br>En effet, la côte se définit non seulement comme un milieu « naturel » très spécifique, à l'interface entre les dynamiques naturelles marines, terrestres et atmosphériques, mais c'est aussi un « espace de vie », humanisé, transformé et mis en valeur par les sociétés humaines (Gamblin, 1998). Alors que jusqu'au milieu du XIXème siècle, le littoral subissait peu de pression (Corbin, 1988)n il est aujourd'hui devenu le siège d'activités multiples (Bavoux, 1997 ; Bodiduel, 1997 ; Cabanne et Al. 1998 ; Marcadon et Al, 1999 ; Miossec, 1998 , Pinot 1998). D'autre part, le littoral se caractéristique par une urbanisation très consommatrice d'espace, sans commune mesure avec le développement démographique ou économique (Schirman-Duclos et al, 1999). L'installation progressive des sociétés sur cet espace a fait du littoral un territoire, approprié et fortement investi. Il se présente comme un éco-système (Corlay, 1995) dont le cœur est la relation homme-nature. Siège de très forts enjeux et objet de débats passionnés, il est aujourd'hui parfois qualifié de « *littoral d'empoigne* » Paskoff, 1998 ;<br>L'aménagement du littoral français est aujourd'hui plus que jamais le sujet de préoccupation et de nombreux débats. « Faute d'une vision politique, l'identité du littoral est en train de disparaître au profit d'une occupation déstructurée, irréversible, de cet espace unique ». « La lutte contre la banalisation du littoral est vitale si notre pays veut préserver pour l'avenir ce capital environnemental et économique |
| Bibliographie | BAVOUX J. 1997, *Les littoraux français* A. Colin, 268 p. |

| | |
|---|---|
| | BODIGUEL M. (Dir), 1997, *Le littoral, entre nature et politique* Collection Environnement, L'Harmattan, 234 p.<br>BONNOT Y., 1995 : *Pour une politique globale et cohérence du littoral en France*. Rapport au gouvernement, août 1995.<br>CABANNE C. CHAUSSDE J. CORLAY J.P. MIOSSEC A. MIOSSEC JM, PINOT J.P. 1998 *Géographie humaine des littoraux maritimes* CNED, SEDES Concours, 471p.<br>DATAR, 1993, L'aménagement du littoral La Documentation Française<br>MIOSSEC A., 1998 *Les littoraux, entre nature et aménagement* SEDES, coll. Campus Géographie 192 p.<br>PASKOFF R., 1998 *Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution* 3ème édition, Masson, collection géographie, 260 p.<br>PIQUART M. 1973 *Le littoral français : perspectives pour l'aménagement* Rapport au gouvernement, novembre 1973<br>SHIRMANN-DUCLOS D. LAFORGE F. 1999 *La France et la mer (PUF),* collection Majour 348p. |
| Contrôle des connaissances | Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve d'examen écrit (3 h) portant sur un sujet de synthèse. |

| | |
|---|---|
| Cours | **AMENAGEMENT URBAIN (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Anne-Peggy Hellequin : aph@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Découvrir les théories urbaines qui ont modelé la production urbaine et leurs portées dans l'aménagement urbain actuel.<br>A partir d'une histoire de l'urbanisme et des principaux modèles urbains, le cours abordera les instruments de l'aménagement opérationnel. |
| Bibliographie | Outils de base :<br>CHOAY Françoise, l'urbanisme, utopies et réalités, Points Seuil, 1965<br>RONCAYOLO Marcel, Th.PAQUOT, Villes et civilisation urbaine, Larousse, 1992.<br>Quelques sources :<br>CERDA HIDELFONSE, *Théorie générale de l'urbanisation,* Paris, 1979 (1867)<br>GARNIER TONY, *Une cité industrielle, Etude pour la construction des villes,* Sers, 1988, (1917)<br>HAUSSMANN G.-E,*Mémoires,*Seuil, 2000 (1890-1893)<br>HENARD Eugène, *Etudes sur les transformations de Paris,* Mardaga, 1982 (1903)<br>HOWARD Ebezener, *Les Cités-Jardins de demain*, Sens & Tonka, 1998, (1902)<br>LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes,* Minuit, 1957 (1941)<br>LE CORBUSIER, *Urbanisme,* Flammarion, (Crès, 1925)<br>MORE Thomas, *L'utopie,* Garnier Flammarion, 1987<br>SITTE CAMILLO, *L'art de bâtir les villes,* L'Equerre, 1980, (1889) |
| Contrôle des connaissances | Examen écrit |

**SEMESTRE 2**
**U.E. 5 – COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DYNAMIQUES EUROPEENNES**

| | |
|---|---|
| Cours | **ADMINISTRATION TERRITORIALE (15 H)** (Mutualisé avec Masters Tourisme, Culture et Langues) |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Séverine Frère : severine.frere@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Le cours a pour objet d'initier les étudiants à l'Administration des Collectivités Territoriales en France et d'apporter les connaissances requise à la préparation aux épreuves de concours de la fonction publique territoriale. Il vise à expliquer le contexte et l'organisation institutionnelle des collectivités.<br>Il s'agit donc de présenter ce qu'est une collectivité territoriale, quels sont les principes qui prévalent à la répartition des compétences entre collectivités territoriales, quelles sont les compétences de chacun des collectivités territoriales et comment ces compétences sont mise en œuvre.<br>La première partie du cours expliquera les principes de l'organisation des collectivités territoriales en France (décentralisation, libre administration, autonomie, subsidiarité, droit à l'expérimentation…) puis la seconde étudiera les compétences des collectivités territoriales.<br>Seront successivement étudiées les compétences des Régions, des Départements et des Communes et Groupement de Communes |
| Bibliographie | Donnée lors du premier cours. |
| Contrôle des connaissances | QCM de 2 heures |

| | |
|---|---|
| Cours | **DYNAMIQUES EUROREGIONALES ET TRANSFRONTALIERES (12 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Sabine Duhamel : duhamel@univ-littoral.fr<br>et un conférencier |
| Plan du cours | Sensibilisation aux enjeux transfrontaliers<br>- Prise en compte des dimensions transfrontalières dans les stratégies de développement durable des territoires<br>- Gestion de projets transfrontaliers<br>- La frontière, l'espace transfrontalier<br>- Le travail frontalier en Europe<br>- Les fonds structurels européens<br>- La coopération Interreg (exemple de coopération)<br>- Une conférence. |
| Bibliographie | Anne-Laure AMILHAT-SZARY et Marie-Christine FOURNY, *Après les frontières, avec la frontière,* Editions de l'Aube, 2006, 170 p.<br>Jean-Pierre RENARD, *Le géographe et les frontières,* L'HARMATTAN, 1997, 299 p.<br>Christian BROMBERGER et Alain MOREL, *Limites floues Frontières vives*. Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2000, 386 p.<br>Bernard REITEL, Patricia ZANDER, Jean-Luc PIERMAY, Jean-Pierre RENARD ? *Villes et frontières ;* Anthopos, Collection Villes, Paris 2002, 275 p. |

| | |
|---|---|
| Contrôle des connaissances | Examen écrit |

## U.E. 6 – METHODOLOGIE DE PROJET ET AIDE A LA DECISION

| | |
|---|---|
| Cours | **METHODOLOGIE DE PROJET (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Pierre Duponchel : pierre59.dup@orange.fr |
| Plan du cours | |
| Bibliographie | |
| Contrôle des connaissances | |

| | |
|---|---|
| Cours | **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Iratxe Calvo-Mendieta : i.calvo@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | L'objectif du cours est de retracer les grandes étapes de l'aménagement du territoire en France et de présenter les enjeux actuels des politiques d'aménagement, les outils de ces politiques et la pluralité des acteurs concernés.<br><br>L'aménagement du territoire a soixante ans, cinquante si l'on prend comme origine la fondation de la DATAR (1963). En cinquante ans, l'aménagement du territoire en France a beaucoup évolué : d'une conception hexagonale au début, avec l'Etat comme acteur prépondérant, à des schémas plus multiformes et décentralisés, avec la montée en puissance des collectivités locales et l'influence de l'Europe (Lacour et Delamarre, 2005).<br>On cherchera d'abord à comprendre cette évolution dans les changements du temps et de l'espace, autrement dit dans ceux de la société. Si globalement les objectifs sont restés les mêmes, les pratiques ont par contre évolué, s'adaptant aux bouleversements de la société, de l'économie et de l'environnement.<br>L'aménagement du territoire doit aujourd'hui relever le défi de nouveaux enjeux, dans un contexte marqué par la pluralité d'acteurs (publics et privés), la diversité des territoires et la complexité des problématiques (Wachter, 2002 ; Girardon ? 2006) ; Le nouveau décor de l'aménagement du territoire pose des questions essentielles comme la participation de la société aux choix collectifs, les exigences de développement durable, la cohérence des échelles d'intervention, le décloisonnement des approches d'aménagement … |
| Bibliographie | LACOUR C. et DELMARRRE A. 2005 *40 ans d'aménagement du territoire,* La Documentation Française<br>GIRARDON J. 2006, *Politiques d'aménagement du territoire,* Ellipses, 237 p.<br>WATCHER S., 2002, *L'aménagement en 50 tendances,* Editions de l'Aube, 218 p.<br>MADIOT Y. et Le MESTRE R., 2001, *Aménagement du territoire,* A. Colin, 4ème édition, 400 p. |

| | |
|---|---|
| Contrôle des connaissances | Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve écrite (2 heures) (65 % de la note finale) ainsi qu'une épreuve orale en TD (35 % de la note finale) |

| | |
|---|---|
| Cours | **PROJET TRANSVERSAL NEMO (10 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Pierre Duponchel : pierre59.dup@orange.fr |
| Plan du cours | |
| Bibliographie | |
| Contrôle des connaissances | |

## U.E. 7 – POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

| | |
|---|---|
| Cours | **ESPACES ET SERVICE PUBLIQUE (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Christophe Gibout : Christophe.Gibout@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :<br>L'objectif de cet enseignement est de décliner les différentes approches conceptuelles de l'espace public et d'en proposer des mises en pratique via des travaux contemporains portant sur les sociétés contemporaines, en particulier les villes occidentales ainsi que l'urbain généralisé et le périurbain du Nord mais aussi quelques exemples portant sur les Sud ou encore les aires culturelles rurales ou nomades.<br><br>CONTENU DU COURS :<br>Le cours se propose de parcourir la littérature scientifique de l'espace public dans ses deux grandes traditions que sont l'héritage de la philosophie politique des Lumières et la tradition socio-anthropologique. La première décline le modèle libéral classique (Montesquieu, Tocqueville, Arendt), l'approche par le contrat social et les conventions, enfin le modèle habermassien de l'*Offentlichkeit*. La seconde interroge les apports successifs de Simmel, Mauss, Halbwachs et de Certeau avant de questionner les modèles des *relations sociales généralisées et des transactions sociales*. Au final est proposé un modèle clivé de l'espace public qui l'inscrit dans une série de dialectiques et de tensions qui nourrissent la question du déclin de la vie publique et de la chute de l'Homme public. |
| Bibliographie | Arendt (1995) *Qu'est-ce que la politique ?* Paris : Seuil<br>Blanc M. ,Mormont M., M. Rémy, J&Storries, T. (dir) (1994) *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale (suite)*. Parie : L'Harmantan<br>Coll. (2000). *Invention et Réinventation de la citoyenneté.* Pau : Joëlle Sampy<br>Davies, M. (1978) *City o f Quartz. Los Angeles capitale du futur*. Paris : La Découverte.<br>Habermas J. (1978) *L'espace public. Archéologie de la Publicité comme donnée constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot |

| | |
|---|---|
| | Neveu C. (dir) (1999) *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*. Paris : L'Harmattan<br>Neveu, E. & François B. (coord) (1999) *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : PUR<br>Paillard I. (dir) (1995) *L'espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : Ellug<br>Sennet, R (1979) *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil |
| Contrôle des connaissances | Dissertation de 3 heures |

| | |
|---|---|
| Cours | **POLITIQUES PORTUAIRES (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Jean-Marc Joan : jmj.conseil@wanadoo.fr |
| Plan du cours | Permettre aux étudiants d'identifier les principaux enjeux des ports au travers de leurs principales fonctionnalités : le commerce et l'accueil d'activités économiques associés.<br>Initier les étudiants à l'aménagement portuaire et au fonctionnement des ports en mettant en particulier l'accent sur les différentes phases d'évolution de l'aménagement d'un port et l'appropriation territoriale des ports.<br>Travailler sur des cartes, documents statistiques et photos aériennes.<br><br>Les ports ont souvent été aménagés sur plusieurs siècles. Le paysage portuaire actuel correspond donc à une succession de phases historiques de construction-transformations des équipements portuaires. C Ces différentes phases ayant été conçues et aménagées afin de répondre à des contraintes économiques spécifiques aux périodes concernées. Or, les transformations de l'économie maritime et portuaire ne cessent de remettre en cause ou de conforter des équipements dont la durée de vie est très longue (plusieurs décennies pour les quais). Ce cours est donc consacré à déterminer les principales phases d'aménagement des ports européens et de raccorder ces évolutions à celle des économies et contraintes d'aménagement des périodes concernées. Il s'agit de dresser le bilan des héritages des ports afin d'analyser leur adaptation ou inadaptation par rapport aux contraintes actuelles.<br>Le cours s'articule autour des parties suivantes :<br>- Essais de définition d'un port<br>- Evolutions historiques des fonctions portuaires et schéma type d'évolution d'un port d'estuaire et d'un port de front de mer<br>- Etudes précises d'aménagement de port en Europe du Nord-Ouest<br>- Illustration dont le projet « Calais 2015 » |
| Bibliographie | |
| Contrôle des connaissances | Un dossier à réaliser à la maison par groupe de 3 ou 4 étudiants (50 % de la note finale)<br>Un travail en classe individuel (2 h) (50 % de la note finale) |

| | |
|---|---|
| Cours | **POLITIQUES DE LA VILLE COMPAREES (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Jérôme Boissonnade : jerome.boissonade@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Cet enseignement vise à donner une approche des différentes "politiques de la ville" les plus emblématiques, à savoir celles des pays anglo-saxons |

| | |
|---|---|
| | et ceux du nord de l'Europe, confrontées à celle ayant cours en France.<br>Pour le cours magistral, nous essaierons de montrer les influences socioéconomiques, spatiales et culturelles qui permettent d'en expliquer la diversité.<br>Pour les séances de travail dirigé, l'approche sera plutôt thématique, donc transversale, ce qui permettra de réinterroger à l'aide de textes et de débats les éléments vus en cours magistral.<br>L'objectif de cet enseignement est donc au-delà d'une simple acquisition de connaissance, de favoriser un recul critique vis-à-vis de ces politiques de la ville et des discours qui les légitiment.<br><br><u>CONTENU DU COURS</u> :<br><br>Quatre cours magistraux aborderont successivement :<br>• Etat des lieux en Europe (France, Pays-Bas, Allemagne)<br>• Etat des lieux en Grande Bretagne<br>• Etat des lieux aux Etats Unis<br><br>Une séance sera consacrée à une visite sur le terrain avec une rencontre des acteurs et une intervention de la responsable de la Gestion Urbaine de Proximité du Grand Projet urbain de Lille évoquant les avancées et les difficultés rencontrées par ce dispositif. |
| Bibliographie | ANDERSON A., VIEILLARD-BARON H. (2003), *La politique de la ville, histoire et organisation*, Paris, ASH éditions<br><br>BEVORT A., CHARRASSE D. (2003), *Performances institutionnelles et traditions civiques comparées aux Pays-Bas et en France. Le cas des politiques de la ville à Haarlem et Rouen*, Paris, Documentation Française<br><br>DONZELOT J., MEVEL C., WYVEKENS A. (2003), *Faire société ; La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Seuil<br><br>KIRSZBAUM T., EPSTEIN R. (2010), *Synthèse de travaux universitaires et d'évaluation de la politique de la ville*, Rapport pour l'Assemblée Nationale (http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i2853-tii.pdf)<br><br>LE GALES P. (1995), « Politique de la ville en France et en Grande-Bretagne : volontarisme et ambiguïté de l'Etat », *Sociologie du travail*, N°37 (2)<br><br>LE GALES P., PARKINSON M. (1994), « L'Inner City Policy en Grande-Bretagne », *Revue Française d'administration publique*, N°71, 1994, pp. 483-498<br><br>MAILLARD (de) J. (2004), *Réformer l'action publique. La politique de la ville et les banlieues*, Paris, LGDJ<br><br>TISSOT S. (2007), *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil |

| | |
|---|---|
| Contrôle des connaissances | Il s'agira de réaliser un dossier traitant d'une des trois problématiques abordées lors des TD. Le texte devra solliciter à la fois le cours sur des politiques de la ville comparées et les discussions du TD. C'est sur l'articulation des deux que les étudiants seront jugés.<br>Il pourra être fait appel à d'autres données, mais c'est moins une compilation de données ou une reprise de textes (copier/coller) qui sera valorisé, que la capacité de chaque étudiant à intégrer ce qui a été appris et à réinterpréter ce savoir sur une problématique personnelle.<br>Le dossier final devra faire au maximum 4 pages (ou deux feuilles recto/verso), en Times New Roman 12, interligne simple, marge 2cm). |

## U.E. 8 – RISQUES : ALEAS NATURELS OU ENVIRONNEMENTAUX

| | |
|---|---|
| Cours | **RISQUES ET TERRITOIRES (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Antoine Le Blanc : Antoine.Le-Blanc@univ-littoral.fr<br>Séverine Frère : severine.frere@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | L'objectif général du cours est de proposer une mise en contexte d'enjeux mais aussi de projets d'échelles variées. A la fin du cours, les étudiants devront être capables d'analyser les situations et les politiques locales de gestion des risques, de comprendre les conditions dans lesquelles elles s'élaborent et se modifient et à quels objectifs elles répondent.<br>Ce cours de M1 constitue une introduction à la notion éminemment géographique de « risque » et interroge son rapport aux territoires.<br>Ce qui est nommé « risque » n'est pas un fait de la nature, mais une notion sociale ; l'approche développée dans ce cours permet de confronter aléas, enjeux, vulnérabilités et résilience, sur des territoires variés, mais avec un accent sur les territoires urbains et industriels. Le cours portera aussi sur l'analyse des perceptions et des représentations des risques, ainsi que sur les différentes modalités et les outils fondamentaux de la gestion des risques sur les territoires. |
| Bibliographie | ANSIDEI M., DUBOIS D., FLEURY D., MUNIER B. (dir) *Les risques urbain : acteurs, systèmes de prévention,* Paris, Anthropos, 1998, 286 p.<br>BECK U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité,* Paris, Aubier, Alto, 2001, 521 p.<br>BODY-GENDROT S., LUSSAULT M., PAQUOT T. (ed) *La ville et l'urbain. L'état des savoirs,* Paris, La Découverte, 2000, 441 p.<br>BOURRELIER P.-H. et al., *La Prévention des Risques Naturels,* Paris, La documentation française, 1997, 702 p.<br>CHALINE C., DUBOIS-MAURY J. *La ville et ses dangers : prévention et gestion des risques naturels, sociaux et technologiques,* Paris, Masson, 1994, 247 p<br>DAUPHINE A., *Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer,* Paris, A. Colin, 2001, 288p.<br>EWALD F., GOLLIER C., DE SADELEER N. *Le principe de précaution*, Paris, PUF, Que Sais-je ? 2001 127 p.<br>FAUGERES L., VILLAIN GANDOSSI C. (ed) *Risque, Nature et Société.* Acte du séminaire « Delphes I », Paris, publications de la Sorbonne, 996, 252 p.<br>GILBERT C. (dir), *La catastrophe, l'élu et le préfet,* Grenoble, PUF, Actes du séminaire « Catastrophe et gestion de crise, rôle de l'Etat et des collectivités locales »des 7-8 Décembre 1989 à Grenoble, 1990, 295 p.<br>LARROUY-CASTERA X., OURLIAC J.P. *Risques et urbanisme : risques naturels, risques technologiques, prévention, responsabilités,* Paris, Ed. |

| | |
|---|---|
| | Le Moniteur, 2004, 237 p.<br>MARTIN P. , *Ces risques que l'on dit naturels,* Aix en Provence, Edisud 1998, 256 p.<br>PERETTI-WATEL P., *Sociologie du risque,* Paris, A. Colin, 2000, 286 p.<br>Plans de prévention des risques naturels (PPR). Guide méthodologique, Paris, La documentation française, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, du Tourisme et de la Mer. 2002 112 p.<br>VEYRET Y., *Géographie des risques naturels »* Documentation photographique (Dossier), Paris, La documentation française, n° 8023, Octobre 2001, 64 p. |
| Contrôle des connaissances | L'évaluation se fera sous forme de contrôle écrit des connaissances et des capacités d'analyse à la fin du cours, complété par une note de participation orale |

| | |
|---|---|
| Cours | **DYNAMIQUE NATURELLE DES LITTORAUX (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Mylène Ruz : ruz@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Ce cours propose d'acquérir les connaissances de base sur les principaux mécanismes de fonctionnement des formes côtières. Cette compréhension passe par la description et la reconnaissance des morphologies qui traduisent les mécanismes de la dynamique côtière aux différentes échelles d'observation. Le cours est basé sur des exemples concrets qui amènent les étudiants à se questionner et se documenter afin d'être en mesure d'appréhender l'évolution des littoraux à court et à moyen terme et ce, dans une optique de gestion raisonnée et durable.<br>- Les principaux agents naturels responsables de la dynamique littorale : variations du niveau marin, vent, vagues, courants, transports sédimentaires, marée et courant de marée.<br>- Les formes d'érosion et leur évolution : les falaises et les plates-formes rocheuses<br>- Morphologie et dynamique des côtes meubles d'accumulation : les plages et leur évolution, les dunes littorales et leur évolution, les côtes lagunaires et les marais maritimes. |
| Bibliographie | CARTER R. W.G. 1993, *Coastal environments. An introduction to physical, Ecological ans cultural Systems of Coastlines.* Academic Press, Fourth printing, 617 p.<br>GERARD B. (dir) 1999 : *Le littoral.* Manuels et Méthodes, édition du BRGM, 351 p.<br>PASKOFF R, 1998 : *Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution.* 3ème édition Masson, collection Géographie, 260 p.<br>PIRAZZOLI P. , 1993 : *Les littoraux,* Nathan, Paris, 1991 pp. |
| Contrôle des connaissances | Examen final ou exposé oral d'une étude de cas |

| | |
|---|---|
| Cours | **POLLUTION ET ENVIRONNEMENT URBAIN (15 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Séverine Frère : severine.frere@univ-littoral.fr |
| Plan du cours | Le développement urbain est aujourd'hui caractérisé par la consommation d'espace et le desserrement de la ville, qui entraînent une forte augmentation des mobilités. Les choix d'urbanisme et les comportements dans le temps et dans l'espace qu'ils induisent par la durée et la distance des déplacements qui s'allongent, ont un impact |

| | |
|---|---|
| | évident sur les émissions de polluants et notamment de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques.<br>Toutes les métropoles sont aujourd'hui concernées par la pollution atmosphérique. Nous aborderons dans la première partie du cours ces pollutions générées par les transports. Nous aborderons également les problèmes posés en termes de contrainte énergétique et d'effet de serre c'est-à-dire en terme d'enjeux climatiques.<br>Dans la deuxième partie du cours, il s'agira d'examiner quelles sont les solutions et moyens de prévention possibles pour enrayer ces phénomènes et les pollutions et nuisances environnementales qu'ils génèrent. |
| Bibliographie | CERTU : Interface urbanisme et déplacements, *Effet de serre, politiques de déplacements et organisation urbaine*, Note de cadrage, thème 10, 12 novembre 2002.<br>DAB W. ROUSSEL I. 2001, *L'air et la ville,* Hachette<br>De PAS A. *La qualité de l'air dans les métropoles européennes,* Les cahiers de l'IAURIF, Composer avec l'environnement n°152, novembre 2009<br>DATAR, *Changement climatique, énergie et développement durable des territoires* Territoire 2030 N°2 / 2005<br>ELICHEGARAY C. (coord). 2008, *La pollution de l'air,* Dunod<br>LAMBERT J. *Les nuisances environnementales des transports : résultats d'une enquête nationale,* avril 2010, INRETS<br>MARSEILLE F. *Agir contre l'effet de serre, la pollution de l'air et le bruit dans les plans de déplacements urbains : approches et méthodes,* CERTU<br>MERLIN P., 2008 *Energie et environnement,* Etudes de la Documentation française, N° 5278-79, La Documentation Française<br>OFFNER J.M., POURCHEZ C., La ville durable, perspectives françaises et européennes, *Problèmes politiques et sociaux,* n° 933- février 2007, La documentation française<br>ORFEUIL J.P., *Déplacements, contrainte énergétique et effet de serre : quelques repères pour un débat* Les cahiers de l'IAURIF, Contraintes énergétiques et mutation urbaine N° 147, février 2008<br>VIEILLEFOSSE A., 2009, *Le changement climatique. Quelles solutions ?* Etudes de la Documentation française, N° 5290-91 La Documentation Française |
| Contrôle des connaissances | Examen de 3 heures |

## UE 9 – OUVERTURE (1 UE au choix parmi les 4 suivantes) :

## UE Préparation aux concours de la fonction publique (proposée par le Master Mutudil)

| | |
|---|---|
| Cours | **MÉTHODOLOGIE DE L'ORAL ET DISSERTATION (20H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Séverine Frère : severine.frere@univ-littoral.fr<br>Antoine Le Blanc : antoine.le-blanc@univ-littoral.fr<br>+ conférenciers |
| Plan du cours | Etre capable de se présenter à des concours de catégorie B ou A (bac et bac +3) de la fonction publique (Etat et/ou collectivités) : rédacteur territorial, concours du Ministère de l'Ecologie (par ex. secrétaire |

| | |
|---|---|
| | administratif des administrations de l'Etat (B) ou d'autres ministères (culture …)<br>Epreuves préparées<br>- pratique de la dissertation de la culture générale<br>- analyse de dossier documentaire<br>- rédaction d'une note de synthèse<br>- préparation à l'épreuve orale du commentaire de texte |
| Bibliographie | |
| Contrôle des connaissances | Pratique à la dissertation de culture générale<br>Communication écrite et orale |

| | |
|---|---|
| Cours | **CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS : ETAT ET COLLECTIVITES TERRITORIALES (10 H)** |
| Année | Master 1 |
| Enseignants | Sylvie Delatte : sylvie.delatte@cud.fr |
| Plan du cours | Le cours a pour objet d'initier les étudiants aux « institutions politiques et administratives françaises, dans le contexte européen », en ce qu'elles peuvent concerner les acteurs du développement territorial ; il s'agit donc de présenter l'organisation des pouvoirs publics français et de mettre en évidence, d'une part, les modes d'expression de ces pouvoirs (actes législatifs, administratifs, services publics …) et, d'autre part, leurs relations, leur hiérarchie (hiérarchie des normes, contraintes pour l'acteur / utilisateur …) et leur impact sur le citoyen / acteur local.<br>A chaque stade de cette présentation, le croisement avec les problématiques de développement territorial sera mis en évidence.<br>Compte tenu de la diversité d'origine des étudiants, il s'agit d'une initiation. Le cours s'organise autour de 2 entrées :<br>La Constitution, le fonctionnement des Institutions : le principe retenu est de présenter les principaux acteurs institutionnels (pouvoir exécutif et législatif notamment), leurs pouvoirs (et leur contrôle), leurs relations, et leurs moyens d'action au travers de l'histoire constitutionnelle et d'une lecture commentée de la Constitution.<br>L'administration, les Collectivités Locales : le choix a été fait de thématiser la présentation d'une matière à la fois dense et souvent très aride.<br>Les thèmes proposés portent sur : les actes de l'administration, les services publics, la fonction publique, les collectivités locales, la décentralisation et les acteurs locaux.<br>C'est dans la seconde partie du cours que le croisement avec les problématiques du développement territorial est significatif.<br>En outre, les TD 6 – qui occupent la 1ère heure du cours – permettent de décliner les thèmes plus précis ou les problématiques inscrites dans l'actualité. Les sujets proposés sont les suivants :<br>- La notion d'Etat a-t-elle encore un sens aujourd'hui ?<br>- Les principes fondamentaux de la Constitution<br>- Les rapports entre le Président de la République et le Gouvernement<br>- Les élections présidentielles aux USA<br>- Le rôle du gouvernement dans la procédure législative<br>- Les Services Publics et l'Europe<br>- L'autonomie des Collectivités Locales<br>- La gouvernance territoriale<br>Les TD s'organisent en 3 temps : exposé (20 mm), réactions / questions (20 mm), corrigé, en fait : l'essentiel sur le sujet en termes d'information et de problématique (20 mm) |

| | |
|---|---|
| Bibliographie | M. DUBERGER *Institutions politiques et droit constitutionnel* PUF<br>P. PACTET *Droit constitutionnel et institutions politiques* – MASSON<br>F. DREYFUS I. F.D'ARCY *Institutions politiques et administratives de la France* ECONOMICA<br>J.M. & J.B. AUBY *Institutions administratives* DALLOZ<br>F. & Y. LUCHAIRE *Le droit de la décentralisation* – Thémis<br>Revues et publications : Revue française de sciences politiques, Actualité juridique droit administratif, Revue de droit public, Pouvoirs, Revue française d'administration publique<br>Documentation française : diverses publications, documents d'étude, regards sur l'actualité, problèmes politiques et sociaux<br>Rapports au Sénat ou à l'Assemblée Nationale (journaux officiels) |
| Contrôle des connaissances | Dossiers |

## 6. LE STAGE ET LE MEMOIRE

Le but du mémoire de première année est de permettre à chaque étudiant de mettre en rapport l'enseignement théorique avec la pratique professionnelle du développement des territoires.

Le stage de première année a une durée de trois mois. Il a lieu au sein d'une organisation professionnelle et fait l'objet d'une convention visée par l'Université et par cette organisation.

**Les objectifs du stage sont les suivants :**

1. Travailler sur un type d'organisation ou d'entreprise et découvrir son fonctionnement ;
2. Observer cette institution au niveau organisationnel ;
3. Mettre en œuvre des techniques d'analyse étudiées durant la formation universitaire permettant de répondre à la problématique traitée dans l'organisme d'accueil ;
4. Etre l'occasion de rédiger un mémoire dont le sujet est lié aux missions de la structure d'accueil et, à ce niveau, s'exercer à définir un diagnostic.

**Le contenu du mémoire** (de 50 à 80 pages, hors annexes):

**1. Une partie brève descriptive présentant l'organisation**

Objet social, bref historique, évolution et perspectives de développement, organisation interne de l'organisme, organigramme, nombre d'employés, données commerciales, chiffre d'affaire, situation de l'entreprise par rapport à l'environnement, ses particularités…

**2. Une partie présentant le sujet du mémoire, la problématique, la méthodologie et les résultats**

Objet du stage, présentation et définition du champ de l'étude, diagnostic, recherches théoriques sur cette problématique, méthodes mises en œuvre et proposition de solutions…

Cette partie ne doit pas être un simple récit de la situation de stage**.**

**3. Bibliographie**

Présentation: auteur, année, titre, éditeur, nombre de pages

**4. Annexes**

Présentation des documents sur l'entreprise, autres sources documentaires ou de comparaison, tableaux de donnée chiffrées…

**5. Un résumé du mémoire d'une demi-page en français et en anglais.**

**Présentation du mémoire**

- Sur la page de couverture sont portées les mentions :

  Université du Littoral – Côte d'Opale + Logo
  Master 1 Mutation des Territoires Urbains et Développement Intégré des Littoraux
  Année universitaire : « 2011 – 2012 »
  « Titre du mémoire »

« Nom de l'étudiant »
Stage effectué à : « Nom de l'organisme d'accueil », du « date » au « date »
Maître de stage : « Nom du maître de stage »
Sous la direction de : « Nom de l'enseignant dirigeant le mémoire »

- Remerciements
- Table des matières
- Le rapport
- Bibliographie
- Annexes
- Quatrième page de couverture : le résumé du rapport en quinze lignes serrées et la mention de cinq mots clés permettant de classer le rapport dans une documentation, en français puis en anglais

**Les citations doivent être mises entre guillemets et bien sûr référencées**.

**Pour la référence, deux solutions sont possibles :**

a) L'étudiant fait un appel de note et dans celle-ci, en bas de page, il indique la référence complète du livre ou article cité **et le numéro de la page dont est extraite la citation**. Par exemple : Bernard Lahire, *La culture des individus*, Paris, La Découverte, 2004, p. 71. Si le même ouvrage est cité plusieurs fois, il ne re-notera pas le nom de l'ouvrage, l'éditeur, le lieu et la date de publication, il se contentera d'indiquer (dans la note) : Bernard Lahire, *Ibid*, p. 94. Attention, néanmoins de faire référence à plusieurs ouvrages ou articles du même auteur : Ibid. indique qu'il s'agit de la même référence que la dernière citée.

b) Après avoir refermé les guillemets de la citation, il faut ouvrir une parenthèse et indiquer simplement le nom de l'auteur, l'année de publication de l'ouvrage ou article cité, et **le numéro de la page dont est extraite la citation.** Par exemple : (Lahire, 2004, p. 71). Le lecteur qui voudrait connaître le nom de l'ouvrage, l'éditeur, etc. se reporte alors à la bibliographie (en fin de mémoire). S'il y a plusieurs ouvrages ou articles du même auteur publiés la même année, il suffit, dans la bibliographie comme dans la référence qui suit la parenthèse, de mettre une lettre après la date. Par exemple : Lahire (Bernard), *La culture des individus*, Paris, La Découverte, 2004a ; (Lahire, 2004a, p. 71).

Surtout ne jamais recopier des phrases ou des passages de livres, articles, ou autres documents sans mettre de guillemets et sans citer vos sources : ce serait **du plagiat, pratique inadmissible** dans un mémoire visant l'obtention **d'un diplôme de niveau bac + 4.**

**Les tableaux, schémas, graphiques, cartes, photographies et autres documents** présentés dans le mémoire devront tous présenter un titre et une source. Rappelons que, comme pour les citations, ce type de document ne remplace pas la réflexion, l'analyse d'un phénomène ou d'une question posée par le sujet ; il vient juste l'illustrer.

Si les tableaux, graphiques, etc. sont souvent utiles pour synthétiser ou illustrer les propos, ils ne doivent néanmoins pas prendre trop de place dans votre écrit (par exemple, ils ne peuvent interrompre le texte sur plus d'une page). Certaines de ces

« illustrations » peuvent être placées en annexes et peuvent faire l'objet de renvoi à l'intérieur du texte / Par exemple : (cf. annexe n° x, page y).

**La bibliographie**

La bibliographie, située à la fin du mémoire (mais avant les annexes) doit reprendre tous les documents cités dans le mémoire. Elle doit témoigner du fait que des recherches documentaires sérieuses et les plus complètes possibles ont été faites.

On peut diviser la bibliographie en plusieurs rubriques (ouvrages et articles scientifiques d'un côté et articles de presse de l'autre, par exemple), mais à l'intérieur de chaque rubrique les documents sont classés par ordre alphabétique d'auteur. Il faut donc mettre le patronyme de l'auteur en premier (on peut même l'indiquer en majuscules). Par ailleurs, pour un livre, doivent être obligatoirement précisés le titre (en italique et sans guillemets), le nom de l'éditeur, la date de l'édition et le lieu. Par exemple : MENGER (Pierre-Michel), 2002*, Portrait de l'artiste en travailleur*, Paris, Le Seuil**.**

**Pour un article,** son titre est indiqué entre guillemets et en écriture romane, et le nom de la revue (en italique), le numéro de celle-ci, sa date de publication et les pages sont précisés. Par exemple : DURKHEIM (Emile), 1914, « Le dualisme de la nature humaine et ses conditions sociales », *Scientia*, XV, p. 206-221.

**Rubriques complémentaires à la bibliographie**

Les documents audiovisuels (films, émissions de télévision) et Internet utilisés dans le mémoire doivent être référencés – avec le plus de précision possible – dans des rubriques à part.

De plus, les sites Internet ne présentant pas le même degré de fiabilité en matière d'informations présentées, il serait judicieux, si l'adresse n'est pas transparente là-dessus, de préciser en une ou deux lignes qui est à la source du site utilisé : organisme public, organe de presse, syndicat professionnel, artiste, personne privée…

**Les annexes**

Il est recommandé de joindre des annexes à votre mémoire. Néanmoins celles-ci ne doivent pas être trop copieuses et doivent être à la source de renvois dans le mémoire. Par exemple, un extrait de texte juridique ou de tableau de chiffres est présenté dans le corps du texte, et une parenthèse indique au lecteur que s'il veut en savoir plus il doit se reporter à l'Annexe X, page Y. Si une annexe ne donne pas l'occasion d'un tel renvoi, c'est a priori qu'elle est inutile.

Pour l'étudiant(e) qui fait une enquête de terrain de type sociologique, la grille d'entretien, le questionnaire et toutes les autres informations méthodologiques (choix de l'échantillon, durée et lieu de passation du questionnaire, etc.) doivent figurer dans une annexe.

Calendrier à suivre rigoureusement par l'étudiant :

| | |
|---|---|
| Début avril | Début du stage |
| Mi-avril | Contact de l'enseignant responsable du stage |
| Fin avril | Second contact avec l'enseignant |
| 15 jours avant la date de la soutenance | Remise du rapport de stage au secrétariat de la formation en 4 exemplaires dont un en format numérique |
| Début juillet | Soutenance publique du mémoire en présence des tuteurs professionnels et universitaires |

**<u>Déroulement du stage</u> :**

**1. Les relations avec l'enseignant**

- Après une dizaine de jours de stage, l'étudiant doit prendre contact avec l'enseignant responsable du suivi pour accord définitif sur la définition du sujet du mémoire.
- L'étudiant fournit **quelques jours auparavant** un état écrit de la situation de son mémoire (une page dactylographiée) dont il garde une copie indiquant :
  - l'intitulé du mémoire
  - le nom de l'enseignant
  - le nom du maître de stage et de la structure
  - la problématique générale de l'étude
  - la méthodologie proposée

- Début avril, l'étudiant prend contact une deuxième fois avec l'enseignant : l'étudiant présente un premier plan détaillé du mémoire et la recherche bibliographique.

- L'étudiant enverra régulièrement son travail à l'enseignant responsable afin de recueillir des éventuelles remarques et/ou suggestions d'amélioration.

- 15 jours avant la soutenance :
  - remise du mémoire dactylographié en deux exemplaires au secrétariat de la formation (un exemplaire pour chaque membre du jury) et un exemplaire au format numérique pour les archives
  - remise du mémoire au tuteur professionnel

<u>Rappel important</u>: il est de l'**initiative propre de l'étudiant de prendre contact avec l'enseignant** (obtenir ses coordonnées, savoir où le joindre).

**2. Les relations avec le maître de stage**

- Le maître de stage propose ou définit avec l'étudiant l'objet du stage ;
- L'étudiant doit lui rendre compte de l'état d'avancement de son travail et des méthodes qu'il compte utiliser pour le réaliser ;
- Il est conseillé d'organiser un rencontre entre l'enseignant et le maître de stage ;
- Le maître de stage est membre de droit du jury de soutenance.

### 3. Soutenance du mémoire et évaluation

- La soutenance dure quinze minutes maximum suivie des questions du jury.
- Elle est effectuée en présence du professeur ayant suivi l'étudiant, le maître de stage de l'entreprise (autant que possible) ou son représentant, ainsi qu'un autre enseignant ou un professionnel.
- La présentation orale de l'étudiant ne doit pas être un résumé du mémoire mais doit chercher à mettre en valeur les éléments essentiels (pertinence du sujet et de la problématique, principaux résultats, difficultés théoriques rencontrées pour traiter le sujet, etc.) ainsi éventuellement que des données dont les membres du jury ne peuvent disposer par la seule lecture du mémoire (contexte du stage, documents confidentiels, etc.).
- La notation porte sur le mémoire écrit, la soutenance orale et l'appréciation du maître de stage.

| **L'appréciation du maître de stage (comportement dans la structure, autonomie…)** |
|---|
| **Le mémoire écrit** :<br>Définition du sujet et de la problématique<br>Articulation théorie / pratique (recherche documentaire et bibliographie)<br>Méthodologie, plan<br>Réponse aux objectifs fixés<br>Proposition de solutions<br>Clarté et qualité de l'écriture<br>Qualité de la présentation et de l'illustration |
| **La soutenance orale :**<br>Contenu de l'exposé, plan, synthèse résultats<br>Qualité du support<br>Clarté de l'expression, aisance<br>Respect du temps |

**Remarque:**

Le mémoire n'est pas un récit du stage mais s'appuie sur le champ de la mission occupée durant le stage.

Le cas échéant, et à la demande expresse de la structure d'accueil, le mémoire du stage peut être astreint à la confidentialité pour une période déterminée. De même, durant la soutenance, les étudiants peuvent présenter des documents jugés confidentiels par l'entreprise - ceux-ci ne sont alors pas intégrés au mémoire tel qu'il est remis au secrétariat. Cette démarche doit cependant rester exceptionnelle. Tout mémoire ne contenant pas les éléments requis par l'exercice tel que décrit plus haut sera jugé comme incomplet et noté en conséquence.

Durant toute la période de stage, l'étudiant doit être sensible au fait qu'il représente la formation auprès des structures d'accueil.

## 7. LISTE DES ENSEIGNANTS QUALIFIES POUR DIRIGER LE MEMOIRE

**BOISSONADE Jérôme**, MCF Sociologie - ULCO Dunkerque
Sociologie, jeunesse, architecture, territoire, réseaux, centralités, espace public, projet, développement durable, démocratie participative.

**CALVO-MENDIETA Iratxe**- MCF Economie - ULCO Dunkerque
Economie de l'environnement, développement durable, gestion de l'eau, pollution atmosphérique, environnement et monde associatif

**CARRARD Michel**, MCF Gestion - ULCO Dunkerque
Gestion des risques environnementaux, entreprises, conflits d'aménagement

**COHEN Olivier** – MCF Géographie - ULCO Dunkerque
Evolution du trait de côte, changements des conditions météomarines, risques littoraux, Systèmes d'Information Géographique, développement durable

**COUTEL François** – Professeur Associé Temporaire (PAST) ULCO Dunkerque
Urbanisme

**DUHAMEL Sabine** – MCF Géographie - ULCO Dunkerque
Géographie des populations : analyse de la structure, des comportements et de la dynamique démographique. Analyses dans le temps et dans l'espace. Les espaces frontaliers.

**FLANQUART Hervé** – MCF Sociologie - ULCO Dunkerque
Perception des risques, croyances, valeurs Perception des risques technologiques, sociaux et naturels Les croyances utopiques Les croyances religieuses et valeurs morales

**FRERE Séverine** – MCF Sciences Politiques et Aménagement - ULCO Dunkerque
Concertation, processus décisionnel, perception du risque environnemental, conflits d'usage, gestion de la qualité de l'air, politiques de transport et mobilité**.**

**GIBOUT Christophe** – PU Sociologie Directeur de la MRSH - ULCO Dunkerque
Sociologie de l'espace public, urbaine, sociologie des pratiques de loisirs et de culture – sociologie des sports et sociologie de l'environnement

**HELLEQUIN Anne-Peggy** – MCF Géographie - ULCO Dunkerque
Politiques urbaines, renouvellement urbain, patrimoine, tourisme urbain, villes portuaires, friches portuaires, centre ville, image des villes, projet urbain.

**HERBERT Vincent** – MCF Géographie - ULCO Dunkerque
Activités du littoral et leurs aménagements, géographie sociale et gestion du littoral, risque maritime et vulnérabilité côtière**.**

**JOAN Jean-Marc** – MCF Géographie - ULCO Dunkerque
Géographie et Economie portuaire – Transports passagers et marchandises (tous modes confondus) et logistique – Transports et aménagement des territoires

**LE BLANC Antoine** – MCF Géographie - ULCO Dunkerque
Risques naturels, urbains, industriels – patrimoine naturel, culturel, urbain – aménagement du territoire – Politiques urbaines – Europe, méditerranée, Italie.

**RUFIN-SOLER Caroline** - MCF Géographie - ULCO Dunkerque
Littoral, géomorphologie, adaptation au changement climatique, pollution de l'air, SIG

**RUZ Mylène** – PU Géographie - ULCO Dunkerque
Géomorphologie, évolution du trait de côte, risques environnementaux

**VALCKE Simone** – Professeur agrégé (PRAG) Economie - ULCO Dunkerque et Boulogne
Economie urbaine : analyse des projets urbains, acteurs et réseaux – analyse des discours sur la ville Projets urbains, économie régionale, économie de l'environnement

# 8. EXEMPLES DES STAGES EFFECTUES PAR LES ETUDIANTS

**2011 / 2012**

- *Communauté urbaine de Dunkerque* - L'importance de la maîtrise d'usage et de la question de l'accessibilité dans l'élaboration d'un projet urbain : Comment rendre tous les équipements et les services publics universels et accessibles ?
- *Laboratoire TVES* - Comprendre les déterminants sociaux des choix résidentiels dans l'arrière pays dunkerquois dans le cadre du projet TOUCH
- *Boulogne développement* - Étude patrimoine du PLU intercommunal la Communauté d'Agglomération de Boulonnais et Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Condette
- *Mairie de Calais* - L'aménagement d'écoquartier : catalyseur du renouvellement d'un territoire. Exemple de l'écoquartier Descartes-Blériot de Calais
- *Destination Bristol* - La gestion de Centre-ville au Royaume Uni : un long processus de développement local
- *Communauté urbaine de Dunkerque* - Le "Grand Large" à Dunkerque, un écoquartier ?
- *Commune de Val de Travers (Suisse)* - Diagnostic territorial : dynamique urbaine du village de Couvet (Canton de Neuchâtel- Suisse)
- *Société Immobilière Djibouti* - Adapter la politique de l'aménagement face à l'urbanisation non maîtrisée de la ville de Djibouti : dans quelle mesure et comment les différences de statuts de propriétaire influencent-elles les formes des habitations précaires des quartiers populaires ?
- *Mairie de Calais* - Étude sur le marché des logements seniors à Calais : L'offre est-elle adaptée à la demande ?
- *Ville de Dunkerque* - Complexe sportif de la Licorne : le choix de la Multi-activité pour répondre à la diversité des pratiques sportives
- *Mairie de Grande Synthe* - La valorisation d'une ville par le développement durable. Comment faire des habitants de la ville de Grande Synthe des acteurs du développement du territoire ? L'exemple de l'agriculture biologique
- *ADRINORD* - Qualité de l'eau et eutrophisation : mise en place d'une base de données
- *Ville de Dunkerque* - Quels sont la place et le rôle du stationnement dans la chaîne des déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ? Le cas de la Ville de Dunkerque
- *Grand Port Maritime de Dunkerque* - Expérimentation d'une nouvelle signalisation numérique directionnelle : L'évaluation en cours d'un projet-pilote sur le territoire du Grand Port Maritime de Dunkerque
- *Ville de Dunkerque* - Le Plan de Déplacements Mairie : 5 ans après sa création, quels sont les dispositifs à améliorer et comment les mettre en place afin de les adapter au mieux aux besoins des agents ?

**2010 / 2011**

- *V2R Ingénierie et Environnement* – Établissement d'un diagnostic des réseaux d'eaux pluviales de la Communauté de Communes des Mers et Terres d'Opale et analyse des points intéressants
- *Institution Interdépartementale des Wateringues* – Analyse du fonctionnement hydraulique dans le secteur du canal des Moëres, de Furnes et de la base de Colme
- *Association Nord Nature Bavaisis* – Réalisation de faisabilité sur la mise en place d'une compétence « accompagnement des acteurs locaux à la réduction de leur vulnérabilité aux risques majeurs
- *Laboratoire TVES* – Élaboration du PPRT multisites de Dunkerque : analyse longitudinale du processus de concertation aux travers des réunions du CLIC et SPPPI-COF
- *Syndicat Mixte EDEN 62* – Étude d'un nouveau schéma d'accueil sur la Réserve Naturelle de la Baie de Canche

- *Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandres* – Observation des impacts environnementaux des activités de sports et loisirs de nature et des propositions d'itinéraires dynamiques de tourisme de mémoire sur le territoire des Dunes de Flandres
- *Mairie de TETEGHEM* – Les dispositifs en faveur de la jeunesse : l'exemple du contrat enfance jeunesse de Téteghem
- *APPELS (Agence pour une éducation pour le Sport)* – Accessibilité et appropriation des équipements sportifs dans les Zones Urbaines Sensibles de Calais
- *APPELS (Agence pour une éducation pour le Sport)* - La place du sport dans les enjeux des dispositifs de la politique de la ville. Le sport est-il un outil pertinent et efficace pour initier une démarche de reconquête et de renouveau dans les quartiers populaires.
- *SMAERD (Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau de la Région de Dunkerque)* – SIG et Gestion de l'Eau : « quelles sont les opportunités pour le SMAERD d'investir dan son propre Système d'Information Géographique ».
- *CCAS de DUNKERQUE* – Estimation des besoins du territoire de Dunkerque en matière d'hébergement des personnes âgées.
- *Lycée Agricole de COULOGNE* – Les programmes européens générateurs de valeur ajoutée en matière d'éducation ? Exemple du lycée agricole de Coulogne à la recherche d'une coopération européenne.
- *Mairie d'HAZEBROUCK* – Projet participatif d'aménagement de deux espaces verts au sein de la commune d'Hazebrouck
- *DRAC du Nord-Pas-de-Calais* – Politique culturelle régionale et développement durable. L'exemple des rencontres régionales des réseaux du cadre de vie organisées par la DRAC du Nord Pas-de-Calais.
- *PROGEO Ville de Calais* – Rénovation urbaine : comment se définit le sentiment d'intégration à la Ville de Calais par les ménages relogés dans le cadre du processus ANRU ? Mise en place d'une enquête de satisfaction post-relogement à Calais
- *BOULOGNE SUR MER Développement* – Densité urbaine et planification : exemple du SCOT du Boulonnais
- *Mairie de ST POL SUR MER Cohésion sociale* – La reconquête des quartiers dits « difficiles » par les pouvoirs publics : l'exemple du quartier ZAC des Jardins à Saint Pol sur Mer
- *CLUB TETEGHEM Entreprendre* – Zone d'Activité Economique du Chapeau Rouge. Quelle requalification urbaine pour un meilleur cadre de vie.

**2009 / 2010**

- *SEVADEC* – Principes de gestion des déchets et de leur réduction sur le territoire du Calaisis
- *Institution Interdépartementale des Wateringues* – L'outil cartographique et SIG dans la gestion du risque d'inondation sur le territoire des wateringues
- *ECOPAL* – Gestion différenciel des espaces verts
- *MAirie DE CALAIS* – L'étude de la requalification du secteur Centre Ville – St Pierre – Hôpital Nation dans le cadre du renouvellement urbain de la ville de Calais
- *Parc Naturel Regional de l'Avesnois* – Quelle articulation entre la charte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois et le Schéma de Cohérence Territorial de Sambre-Avesnois pour répondre aux impératifs de l'urbanisme durable et de la préservation de l'environnement ?
- *Port autonome de Dunkerque* – Comment développer un outil d'aide à la planification (Grand Port Maritime de Dunkerque)
- *Lyonnaise des eaux* – Le 'Terroir de l'eau » : la préservation de la ressource en eau potable sur le bassin versant de Guines
- *Mairie de SAINT POL SUR MER* – La jeunesse et l'activité sportive et culturelle à Saint Pol sur Mer. Comment dépasser un problème d'inadéquation entre offre et demande pour augmenter la fréquentation des structures sportives et culturelles ?
- *Communaute de communes de NOEUX et ses environs* – D'une pratique de développement durable à l'élaboration d'un Agenda 21 intercommunal à la Communauté de Communes de Noeux et Environs : un nouveau défi dans la politique du territoire.
- *Conseil general de la somme* – La Baie de Somme entre mise en valeur et protection.

- *Mairie de GRANDE SYNTHE* – Le développement durable dans les villes. Processus de création d'un éco-quartier : l'éco-quartier du Basroch.
- *Syndicat mixte pour l'alimentation en eau de la region de Dunkerque* – Analyse des évolutions des prélèvements d'eau des industries dans le bassin Nord-Audomarois et sa bordure « Contribution aux politiques publiques de gestion de l'eau »
- *Communaute d'agglomeration de SAINT OMER* – Etude préalable à la redéfinition de l'offre de transport public urbain sur la Communauté d'agglomération de Saint Omer
- *SODINEUF Habitat Normand* – Comment favoriser la cohérence territoriale entre éco-quartiers et quartiers sensibles ? L'exemple dieppois du Val d'Arquet et de Neuville-Nord
- *Mairie de GRAVELINES* – Le port de Gravelines / Grand Fort Philippe, facteur de développement et de dynamisme pour la ville ?
- *Agence d'urbanisme de SAINT OMER* – Participation à la conception d'un observatoire de l'environnement du Pays de Saint Omer et à une première publication sur le thème de l'Eau »
- *Mairie de CALAIS* – Quels indicateurs pour produire une image du développement de la ville de Calais ?
- *Communauté Urbaine de Dunkerque* – Les leviers économiques dans les projets de développement urbain
- *Mairie de BOURBOURG* – Le développement touristique d'un projet culturel à l'échelon : le Chœur de Lumière de Bourbourg.

**Années précédentes :**

- *SIVOM DE L'AA* : L'intégration du concept de haute qualité environnementale dans le cadre de nouveaux aménagements urbains : l'exemple du Parc des Rives de l'Aa.
- *Syndicat Mixte du Pays du Calaisis* : Projet patrimoine du Pays du Calaisis
- *Laboratoire Océanologie et de Géosciences* : La perception des risques littoraux sur l'espace dunaire est-dunkerquois, par les acteurs socio-écconomiques à partir du projet Vulsaco
- *Pays des Moulins de Flandre* : Internet, un outil de développement économique en milieu rural : l'exemple du Pays des Moulins de Flandre
- *Mairie de Dunkerque* : La coopération transfrontalière dans les domaines du tourisme et de la culture entre le Nord Pas-de-Calais, la Belgique et le Sud de l'Angleterre à travers l'exemple des musées dunkerquois.
- *Mairie de Calais* : Etude sur le réaménagement du secteur Van Grutten Château d'Eau, quartier situé au cœur de la ville et porteur de nombreux enjeux urbains.
- *Mairie de Lomme* : L'avenir du quartier du Marais dans le Plan Programme Urbain Lommois : Dimensions sociales et urbaines des problèmes de l'habitat
- *Saint Omer Développement* : L'efficience énergétique des bâtiments économiques : application à l'échelle du Pays de Saint Omer
- *Communauté Urbaine de Dunkerque*: Connaître la population de la zone « Neptune I » pour « agrafer » le quartier du Grand Large à Dunkerque
- *DDE de Boulogne sur Mer* : Quels sont les financeurs possible d'un programme d'action sur l'habitat (type OPAH/PIG) et sur quoi fondent-ils la légitimité de leurs actions pour attribuer leurs aides ?
- *Ville de Dunkerque* : La prise en compte du réchauffement climatique : la mise en place du Plan Climat Territorial sur le territoire dunkerquois.
- *ADUGES* : Rénovation urbaine du Jeu de Mail : dispositifs, impacts et rôle de la Maison de Quartier
- *Lille Métropole Communauté Urbaine* : La réhabilitation des friches industrielles comme instrument du renouvellement urbain
- *DDE Dunkerque* : La méthode VSC dans le cadre de la lutte contre les submersions marines
- *AGUR* : La conception de corridors biologiques dans le Scot de la région Flandre-Dunkerque
- *Syndicat mixte du pays Marenne d'Oléron* – Préparation de l'élaboration du PLH – Prédiagnostic PLH à l'échelle des deux communautés de communes composant le pays

- *Ville de Lens* : Valorisation du patrimoine architectural – préparation d'un guide de recommandation. Mise en place d'une politique d'animation spécifique.
- *Conseil Général du Nord* : les besoins des 16-26 ans bénéficiant du RMI et les actions mises en place
- *Communauté Urbaine de Dunkerque*: Redéfinition des enjeux relatifs à la politique de la ville à l'échelle de l'agglomération dunkerquoise.
- *Commissariat général du plan des Comores* : L'implication de la Diaspora Comorienne dans les activités de développement communautaire aux Comores.
- *Fédération de Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques* : Recueil des données sur les hébergements et le patrimoine touristique et halieutique
- *Communauté Urbaine de Dunkerque*: État des lieux et analyse du fonctionnement des procédés de concertation autour des projets d'aménagement. Le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- *MAIA EOLIS* : Développement de projets éoliens prospections, conception, études d'impact.
- *Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais* : Les ouvrages de lutte contre l'érosion des sols dans trois communes de la Basse Vallée de la Canche
- *BOULOGNE SUR MER DEVELOPPEMENT* : Travail sur le volet habitat / logement du diagnostic du PLU de Boulogne sur Mer
- *CNFPT – ENACT* : Actualiser et achever la production d'un dossier sectoriel sur les métiers de l'urbanisme et leur formation dans les collectivités locales
- *C.C.I. de CALAIS* : Prédiagnostics techniques en entreprise (énergie, eau, contexte réglementaire, déchets)
- *MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ* : Réhabilitation du quartier du Pont de Bois. Comment susciter l'intérêt des habitants à l'urbain
- *DEVAREM* : Les centres de valorisation des déchets inertes du BTP : leur utilité, les conditions et besoin pour leur implantation.
- *AGUR* : Modélisation d'une base de données SIG pour les PLU/SCOT du territoire Flandre-Dunkerque pour les besoin d'un observatoire foncier
- *CENTRE SOCIOCULTURE DE ST EXUPERY* : Travailler sur le projet « Animation collective famille »en particulier la parentalité et l'accompagnement aux fonctions parentales – Articuler ces dispositifs avec les CUCS sur un territoire en ZUS
- *Association Yser Houck* : La création d'un circuit de découverte accessible à tous à Volckerinckhove
- *AGUR* : La valorisation des canaux : le canal de Bergues.
- *Association « Egalité Républicaine »* : Enquête relative aux logiques de peuplement dans le logement social à Dunkerque
- *Ville de Dunkerque* : Accompagnement de la création du quartier Grand large de Dunkerque
- *Eurotunnel* – Création du tableau de bord développement durable incluant le suivi des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre

## 9. LISTE DES INTERVENANTS

AMRANI Maïte – Bureau de l'insertion professionnelle, ULCO Dunkerque

BOISSONADE Jérôme – MCF Sociologie ULCO Dunkerque, membre de LAVUE

CALVO-MENDIETA Iratxe – MCF Economie ULCO Dunkerque, membre de TVES

CARRARD Michel – MCF Gestion ULCO Dunkerque, membre de TVES

CATEZ Bruno – PRCE Économie-Gestion ULCO Dunkerque

COHEN Olivier – MCF Géographie ULCO Dunkerque

COS Nathalie – Ingénierie de projets européens, Communauté urbaine de Dunkerque

COUTEL François – PAST Géographie ULCO

DE MAUPEOU Anne – Bibliothèque Universitaire (BULCO) Dunkerque

DELATTE Sylvie – Direction Stratégie et Planification, Communauté Urbaine de Dunkerque

DUFOUR Mathias – Administrateur SIG, Agence d'Urbanisme de Dunkerque

DUFOUR Mathias – SIG Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque

DUHAMEL Sabine – MCF Géographie ULCO Dunkerque, membre de TVES

DUPONCHEL Pierre – Chargé d'études, *Agence* d'u*rbanisme* et de développement de la région de *Saint-Omer*

DUVOSKELDT Eric – MCF Néerlandais et Anglais ULCO Dunkerque, membre de HLLI

FLANQUART Hervé – MCF Sociologie ULCO Dunkerque, membre de TVES

FRÈRE Séverine – MCF Aménagement ULCO Dunkerque, membre de TVES

GAILLARD Cyrille – Consultant en développement d'entreprise

GIBOUT Christophe – PU Sociologie ULCO Dunkerque, directeur adjoint de TVES

GUERINI Sylvain – CETE Nord Picardie

HELLEQUIN Anne-Peggy – MCF Géographie ULCO Dunkerque, membre de TVES

HERBERT Vincent – MCF Géographie ULCO Dunkerque, membre de TVES

HOCQUEZ Laura – PRCE (Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur) Anglais

JOAN Jean-Marc – MCF Géographie ULCO Dunkerque, membre de TVES

LE BLANC Antoine – MCF Géographie ULCO Dunkerque, membre de TVES

RUFIN-SOLER Caroline – MCF Géographie ULCO Dunkerque, membre de TVES

RUZ Mylène – PU Géographie ULCO, membre du LOG

VALCKE Simone – PRAG Économie, ULCO Dunkerque, membre de TVES

## 10. SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (SUAIO IP)

Le Service Universitaire d'Accueil Information, Orientation et Insertion Professionnelle (SUAIO IP) propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à affiner votre parcours de formation (poursuites d'études, débouchés professionnels auxquels mènent vos études, réorientations, etc.) Pour cela, différents moyens sont à votre disposition :

- La consultation du fonds documentaire (en auto documentation ou avec l'aide de la responsable du centre ;
- La possibilité de rencontrer un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) ;
- Rechercher un stage ou un emploi (démarches à entreprendre, relecture du CV ou de la lettre de motivation, conseils pour la préparation de l'entretien, etc.) ;
- Un fond documentaire spécialisé : CV, lettre de motivation, tests, entretien d'embauche, stage, création d'entreprise, etc. ;
- Possibilité de rencontrer la personne en charge de l'Insertion Professionnelle.

**Contact du Centre SUAIO IP de Dunkerque :**

Marie-Christine BAUJARD, Responsable de centre

Maison de l'étudiant

280 avenue de l'Université

BP 5526 - 59379 Dunkerque Cedex

Tél : 03.28.23.75.50

E-mail : suaiodk@univ-littoral.fr

## 12. L'ASSOCIATION ETUDIANTE DIT'L

L' « Asso DIT'L » est une association Loi 1901, créée à l'initiative d'étudiants en Master « Mutation des Territoires Urbains et Développement Intégré des Littoraux ». Elle vise à promouvoir la vie étudiante. Pour cela, elle organise des activités et des rencontres entre étudiants de formations différentes, facilitant ainsi l'intégration des nouveaux étudiants sur le territoire dunkerquois (tournoi de football, tournoi de cartes, soirées étudiantes, voyage d'études…). Elle participe également à la promotion et à la mise en valeur des équipements sportifs présents à Dunkerque.

Les manifestations et les activités permettent de faire connaître notre formation sur le pôle universitaire de Dunkerque, mais aussi participent à la rencontre entre étudiants issus d'horizons divers.

Les recettes issues des manifestations participent au financement du voyage d'études, qui est organisé par l'association. Les voyages d'études ont pour finalité de rencontrer des acteurs de l'aménagement urbain et de la gestion des littoraux. L'objectif étant de faire découvrir aux participants (étudiants et anciens) des méthodes et des approches différentes utilisées dans d'autres territoires dans le domaine du développement de territoires. En ce sens, il s'agit de fournir aux étudiants une vision plus large des problématiques touchant aux domaines de l'aménagement et du développement des territoires et des zones côtières.

**L'adresse du blog (à faire vivre !) : assoditl.skyblog.com**

# 13. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

## Parcours Licence/Master/Doctorat

**LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

(Applicables pour la fin du contrat 2010/2015)

Proposition adoptée par le CEVU du 21 juin 2011-Proposition votée par le CA du 5 juillet 2011

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :
Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales ;
Arrêté du 7 août 2006 sur la formation doctorale ;
Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 et la circulaire n°2006-215 du 26 décembre 2006 sur l'aménagement des examens et des concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant
un handicap
Décret n° 2002-707 du 29 avril 2002 relatif au sport de haut niveau, l'article L611-4 du code de l'éducation et la circulaire du 1er août 2006 définissant les aménagements nécessaires à l'organisation et le déroulement des études ;

**Règlement des études**

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département et transmis pour validation définitive au président de l'université.
La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.
Chaque département doit communiquer à la Division de l'Accueil, de l'Information, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DAIO/IP) et à la Division des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le règlement des études ou le guide des études propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

DEVE-L.B/S.D-CA
05/07/2011

CURSUS MASTER (4 semestres)

### Inscription

L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.
L'accès en 1ère année de master n'est pas sélectif.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.
Le nombre d'inscriptions en M 1 n'est pas limité.
L'admission en 2ème année de Master (recherche ou professionnelle) n'est pas de droit et se fait sur décision du Président de l'Université
Le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.
Tout étudiant n'ayant pas obtenu son diplôme de licence et qui n'aurait qu'un semestre de retard, n'est pas autorisé à progresser de Licence en Master.

**Calendrier universitaire et sessions d'examen**

-L'année universitaire s'organise entre le 1er septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée (délibération de jury comprises).
A titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.
L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA (semaine de tutorat…).

On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

**Validation des parcours de formation**

-Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.
-Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.
-L'organisation du Master est semestrielle, sa validation est annuelle.

Attention :

* la dernière note obtenue à une épreuve repassée est conservée.
* en cas d'habilitation partagée, ce sont les modalités de contrôle de l'université porteuse qui s'appliquent, ou du moins, celles qui ont fait l'objet d'un consensus entre les formations des universités concernées.
* si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (cour magistral, TD, TP), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.
Il appartient au jury de déterminer l'application ou pas du contrôle continu à la notion d'épreuve.
* un même enseignement au cours du semestre sur des sites différents donne lieu à un même sujet d'examen et à une épreuve organisée en même temps. ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation
Les crédits ECTS sont affectés aux UE (Unité d'enseignement), et aux EC (Eléments Constitutifs) si possible.
Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

**Capitalisation – Compensation**

* capitalisation
Au sein d'un parcours de formation, les UE ou EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des
examens… »).

*compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.
La compensation est possible aux différents niveaux suivants :
-au sein de l'UE;
-au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
-au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.
Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

* BONUS :
-Prise en compte du sport, de la pré-pro, et de tout autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 5 % du total maximum des points.
-Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

**Jury**

-Le Président de l'université nomme le président et les membres du jury.
Un jury est nommé par année d'études et comprend au moins une moitié d'enseignants chercheurs ou d'enseignants.
Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

- La Règle du SUP ne s'applique pas au Master MUTUDIL.

-Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE
Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis à la Division des études et de la Vie Etudiante (DEVE) pour le 31 octobre de l'année universitaire N+1.

-Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants (relevé de notes individuel).
Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

A la demande de l'étudiant au Président du Jury, ses notes ne seront donc plus affichées, uniquement le résultat : admis, ajourné, AJAC.

-Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :
Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.

-Points de JURY :
L'existence de la possibilité ou non de " points de jury " est précisée dans le règlement propre à chaque formation. Il n'est pas possible de fixer de note éliminatoire.

**Obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise**

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les deux semestres du M1.
En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

**Obtention du diplôme final de Master**

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà de la
licence (1ère et 2ème année de master).

**Mentions de réussite**

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :
-moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise,
-moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.
Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20
Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

**Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance**

-Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.
Les traducteurs électroniques et téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

-Sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué.
Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.
En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.
Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

-Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours.
Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session.
Le semestre ne pourra être validé.
L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.
A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ».
La note ZERO sera alors saisie.
Un étudiant absent justifié à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

-Etudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.

**Régime spécial**
Le règlement des études doit prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active, des étudiants chargés de famille, des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau, des étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, vie étudiante ou associative notamment : aménagements d'horaires et d'examens, choix du mode d'examen (examen final), sessions spéciales pour les sportifs de haut niveau par exemple.
Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

• Sportifs de haut niveau (SHN)
Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.
Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.
Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.
Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).
Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

•Handicap
Respect des textes réglementaires visés plus haut.
Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.
Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

•Salarié : application du régime salarié
Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.
Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).
Il est dispensé d'assiduité et est invité à passer l'examen terminal.

**Dispositifs d'évaluation des enseignements**

Ils sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements.
Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

**Stage** :

Les départements doivent indiquer dans le guide des études l'existence et la durée précise du stage. Les étudiants peuvent faire un stage en entreprise et/ou une initiation à la recherche dans un laboratoire de recherche de l'université, après avis du Président du Jury.

DEVE-L.B/S.D-CA
05/07/2011

**MATERIEL ET SALLES :**

### 1. Dispositions matérielles et financières

1.1. L'utilisation du téléphone et du photocopieur est réservée à l'usage exclusif de l'administration.
Toute utilisation du matériel téléphonique ou de photocopies à des fins pédagogiques doit être l'objet d'une autorisation préalable des responsables du Master. En outre, la demande doit être financièrement chiffrée par l'étudiant responsable. Toute contravention à cette règle entraînera l'interdiction définitive du matériel à l'étudiant concerné.

1.2. Vidéo et informatique : l'utilisation de la vidéo et du matériel informatique fait l'objet d'un règlement intérieur complémentaire, affiché dans les salles spécialisées.

1.3. Toute utilisation du matériel fait l'objet d'une demande préalable déposée au moins 48 h à l'avance auprès du secrétariat.

1.4. Le départ d'un étudiant en stage a lieu après la signature d'une convention avec l'entreprise. Le Master ne prend en charge aucun frais de déplacement pour les enseignants ou les stages. Ceux-ci restent à la charge de l'étudiant.

2. Bibliothèque et salle de documentation

- Les étudiants bénéficient de la bibliothèque universitaire. La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi du 8 h 00 à 19h15 et le samedi matin du 9h00 à 12h45.
- La documentation spécialisée de la Maison de la Recherche est accessible aux étudiants du Master.

**SECRETARIAT ET ADMINISTRATION**

### 1. Secrétariat

Le secrétariat est ouvert aux étudiants tous les jours de 9 h 00 à 11 h 45. Le secrétariat ne prendra aucun message téléphonique personnel concernant les étudiants.

### 2. Administration

Les enseignants reçoivent les étudiants sur rendez-vous demandé au secrétariat pédagogique, ou envoyé directement par mail aux enseignants.

### 3. Conseil pédagogique

Sont membres de droit l'ensemble des enseignants, universitaires et professionnels, ainsi que deux étudiants élus par année. Ces représentants doivent être élus par les étudiants dans le mois qui suit la rentrée scolaire.
Au moins quatre réunions pédagogiques sont programmées dans l'année.